

COM'FIDUCE ARDENNES

7, Rue du Moulin Leblanc
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél : 03-24-37-69-90
Fax : 03-24-55-78-59

Société de Commissaires aux Comptes
inscrite près la cour d'appel de REIMS

SPL RIVES DE MEUSE

Société Publique Locale au Capital de 450 000 €uros

Siège Social :

29 Rue Méhul
08600 GIVET

SIRET : 53313500000016
Code NAF : 9329Z

XXXXXXXXXXXX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

XXXXXXXXXXXX

Exercice clos le 31 Décembre 2023

S.A.R.L. au Capital de 60 000 € - RCS SEDAN B 432 390 102
Siège social : 7, rue du Moulin Leblanc 08000 Charleville-Mézières

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Décembre 2023**

=====

A l'assemblée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Société Publique Locale RIVES DE MEUSE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le cycle créances/ produits avec redevance sur délégation de service public
- La présentation des comptes annuels et de l'annexe comptable

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 15 mai 2024 et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Charleville-Mézières,
Le 17 mai 2024

L. PODVIN
Commissaire aux comptes



ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN - ACTIF

SA SPL RIVES DE MEUS

Du 01/01/2023 au 31/12/2022

ACTIF

	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	35 425	35 425		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	415 828	312 169	103 659	118 311
Autres immobilisations corporelles	837 365	725 071	112 294	129 191
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	900		900	
Autres immobilisations financières	75		75	75
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 289 593	1 072 665	216 928	247 578
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	17 383		17 383	17 471
Avances et acomptes versés sur commandes	1 071		1 071	1 810
Créances				
Clients (3)	24 826	1 788	23 039	20 532
Clients Factures à établir (3)	4 025		4 025	
Autres créances (3)	154 884		154 884	123 727
Fournisseurs débiteurs	865		865	328
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	383 996		383 996	485 348
Charges constatées d'avance (3)	26 942		26 942	21 991
TOTAL ACTIF CIRCULANT	613 992	1 788	612 205	671 208
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 903 585	1 074 453	829 133	918 785

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

BILAN - PASSIF

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF

	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 450 000)	450 000	450 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	5 533	1 964
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	48 768	26 295
Report à nouveau		-45 348
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	36 543	71 390
SITUATION NETTE	467 758	504 301
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	467 758	504 301
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	30 977	30 977
Provisions pour charges	9 436	
TOTAL PROVISIONS	40 413	30 977
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	30 324	44 415
Fournisseurs, factures non parvenues	150 583	174 161
Dettes fiscales et sociales	139 341	131 415
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	714	1 710
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		31 807
TOTAL DETTES	320 962	383 507
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	829 133	918 785

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

320 962

383 507

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	235 129	193 072	42 058	21,78
Production vendue (biens et services)	1 009 482	1 009 784	-302	-0,03
Montant net du chiffre d'affaires	1 244 612	1 202 856	41 756	3,47
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 580 901	1 434 677	146 225	10,19
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	4 458	5 371	-913	-17,00
Autres produits	24	730	-706	-96,71
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 829 995	2 643 634	186 362	7,05
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	92 615	78 380	14 235	18,16
Variation de stocks	88	-5 234	5 322	-101,69
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	1 407 056	1 325 684	81 373	6,14
Impôts, taxes et versements assimilés	76 764	70 991	5 773	8,13
Salaires et traitements	962 660	827 179	135 481	16,38
Charges sociales	214 991	168 853	46 139	27,32
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	110 348	100 760	9 588	9,52
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	8 802	2 872	5 930	206,45
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 873 325	2 569 484	303 841	11,82
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-43 330	74 149	-117 479	-158,44
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	743	102	641	628,31
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	743	102	641	628,31
RÉSULTAT FINANCIER	-743	-102	-641	628,31
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-44 073	74 047	-118 120	-159,52
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	8 389		8 389	
Sur opérations en capital	3 333		3 333	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 722		11 722	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	471		471	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	3 722	2 658	1 064	40,04
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 193	2 658	1 535	57,76
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7 529	-2 658	10 187	-383,31
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	2 841 717	2 643 634	198 084	7,49
TOTAL DES CHARGES	2 878 261	2 572 244	306 017	11,90
Bénéfice ou Perte	-36 543	71 390	-107 933	-151,19

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL	0		
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE	0		
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	0		
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 829 132,62 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -36 543,48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

La société exploite trois sites/ activités:

- Le centre Aqualudique de Rivéa situé à Givet (08600)
- Le parc acrobranche TerreAltitude situé à Fumay (08170)
- Le site remarquable de Charlemont situé à Givet (08600)

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|----------------------------------|------------|
| - Matériels et outillages | 3 à 8 ans |
| - Aménagements et agencements | 3 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 5 ans |
| - Mobilier de bureau et informa. | 3 à 10 ans |

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions	
INCORP.:	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	35 425			
CORP.:	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			36 561	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		387 686		9 452	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		743 611		31 200
		Matériel de transport		24 728		5 778
		Matériel de bureau & mobilier informatique		22 596		
		Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
	TOTAL		1 178 621		82 992	
FINANCIERES:	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			75		
	TOTAL		75			
	TOTAL GENERAL		1 214 120		82 992	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
INCORP.:	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			35 425		
CORP.:	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			8 419	415 828		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				753 064	
		Matériel de transport				55 928	
		Mat. bureau, inform., mobilier				28 374	
		Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL		8 419	1 253 193			
FINANCIERES:	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				75		
	TOTAL			75			
	TOTAL GENERAL		8 419	1 288 693			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	35 425			35 425
TOTAL	35 425			
Terrains				35 425
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	269 374	50 743	7 948	312 169
Autres immobs corporelles	630 662	45 379		676 040
Inst. générales agencem. amén.	16 423	14 462		30 885
Mat. bureau et informatiq., mob.	14 659	3 486		18 146
Emballages récupérables divers				
TOTAL	931 118	114 070	7 948	1 037 240
TOTAL GENERAL	966 543	114 070	7 948	1 072 665

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
	TOTAL			
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
	TOTAL GÉNÉRAL			

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision de 30K€ est constituée dans le cadre d'un litige et de sommes à recouvrer pour le même montant.

Une provision de 10K€ a été constituée cet exercice afin de faire face aux engagements induits par la nouvelle convention de délégation de service publique. Cette dernière impose à l'exploitant (la SPL Rives de Meuse) l'entretien des installations du site de Rivéa (Centre Aqualudique). Au 31/12/2023, la société a utilisé 10K€ sur les 20K€ afin de mener à bien les travaux de gros entretiens.

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	17 471	17 383	17 471	17 383
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	17 471	17 383	17 471	17 383

VICA
SARL COMPTABLES ARDENNES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	900		900
		75		75
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.	28 851	28 851	
	Personnel et comptes rattachés	130	130	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 362	10 362	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée	36 854	36 854	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	52 220	52 220	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	56 184	56 184		
Charges constatées d'avance	26 942	26 942		
TOTAUX		212 517	211 542	975
renvois	(1) Montant			
	des			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	1 000		
		100		

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		26 942
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	26 942

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT	
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	4 025	
Autres créances	76 917	
Disponibilités		
	TOTAL	80 942

VISA
SARL COFFRÈRE ARDENNES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

La commune de Revin a rejoint l'actionnariat de la société au cours du mois de Janvier 2023.

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	45 000	10
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	45 000	10

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	180 907	180 907		
Personnel & comptes rattachés	63 375	63 375		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	52 372	52 372		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	17 143	17 143		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	6 452	6 452		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	714	714		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	320 962	320 962		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

VISA
SARL COMPTABLE ARDENNES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	150 583
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	84 875
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	235 457

VISA
SARL COM FIDUCE ARDENNES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA SPL RIVES DE MEUSE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas significatives. L'engagement n'est pas comptabilisé.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Engagement des redevances d'occupation du domaine public	187 600					187 600
TOTAL (1)	187 600					187 600
Engagements en matière de pensions	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
TOTAL	187 600					187 600



Société Publique Locale RIVES de MEUSE

29 Rue Méhul
08600 GIVET

direction@rivesdemeuse.com

RAPPORT ANNUEL 2023



**CHAR
LE
MONT**
FORTEMENT VIVANT

Sommaire

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION.....	3
1.1. PREAMBULE	3
1.2. FICHE SIGNALÉTIQUE	6
CHAPITRE 2 : LE CENTRE AQUALUDIQUE RIVÉA	7
2.1. Compte-rendu technique	7
2.2. Compte-rendu financier	24
2.3. Analyse de la qualité du service	26
2.4. Projections 2024	26
CHAPITRE 3 : LE PARC TERRALTITUDE	29
3.1. Compte-rendu technique	29
3.2. Compte-rendu financier	45
3.3. Projection 2024.....	48
3.4. Volet environnemental	50
CHAPITRE 4 : CHARLEMONT.....	51
4.1. Compte-rendu technique	51
4.2. Compte-rendu financier	76
4.3. Projection 2024.....	78
4.4. Volet environnemental	84
CHAPITRE 5 : BILAN 2023 SIEGE	85
5.1. Les faits marquants de l'année.....	85
5.2. Compte-rendu financier siège SPL.....	87
5.3. Projection 2024.....	88
CHAPITRE 6 : COMPTES ANNUELS 2023 SPL RIVES DE MEUSE	89
6.1. Synthèse budget 2023	89
6.2. Synthèse Projection 2024.....	91
ANNEXES.....	92

Rapport au Conseil d'Administration de la S.P.L en application des articles L 2313-1, L 2313-1-1 et L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

1.1. PREAMBULE

En application de la réglementation sur les délégations de services publics et du chapitre XI – contrôle de la Communauté de Communes sur le « délégataire ou le fermier », la SPL Rives de Meuse est tenue de fournir un rapport annuel.

L'exercice 2023 des Entreprises Publiques Locales s'est inscrit dans la continuité de l'exercice précédent avec quelques nuances. La conjoncture s'est avérée moins favorable du fait de différents chocs. L'augmentation générale du niveau des prix s'est poursuivie malgré un ralentissement en fin d'année et a pesé sur la consommation intérieure.

À notre échelle, ce fut une année difficile :

- La fréquentation de Rivéa et de Terralitude est en retrait sur le 2nd semestre par rapport à 2022 ce qui n'a pas permis de réaliser les recettes attendues.
- Economiquement, nous sommes en déficit, mais tout de même moindre que prévu.
- Nous avons dû nous séparer rapidement du nouveau directeur de Rivéa qui avait été recruté pour recadrer et relancer l'établissement, sans pouvoir embaucher une autre personne avant la fin de l'année.
- Parallèlement, nous avons collaboré à la rédaction des nouveaux contrats de DSP de Rivéa et Terralitude, nous permettant ainsi de poursuivre notre activité.

➤ DSP RIVEA

Le Centre Aqualudique Rivéa de Givet accueille le public depuis le 5 août 2006. Situé dans la Pointe des Ardennes, Rivéa est ouvert toute l'année et propose des espaces aquatiques intérieurs et extérieurs, un espace cardio-musculation, une zone de bien-être, un bowling, une fosse de plongée et un snack.

En 2011, la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse a délégué la gestion du centre aqualudique RIVEA de Givet à la SPL Rives de Meuse par voie d'affermage du 17 juillet 2011 pour une période de 5 années s'étendant jusqu'au 16 juillet 2016, par la convention n° 11 MS 02 04.

Le 15 juillet 2016, la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse nous a renouvelé le contrat de DSP pour les années 2016 à 2023.

Le 17 juillet 2023, la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse nous a renouvelé le contrat de DSP pour les années 2023 à 2033.

La SPL Rives de Meuse a pour objectif de recevoir tous les types de public dans les meilleures conditions et d'optimiser la fréquentation du Centre Aqualudique RIVEA.

Les recettes de produits et services vendus en 2023 se sont élevées à 759 107 € HT (hors sujétions de services publics, produits exceptionnels, transferts de charges), soit +9,5 % (693 475 € HT en 2022).

Le Centre Aqualudique RIVEA enregistre une fréquentation globale de 172 526 clients, soit + 2,1% / 2022 et -11,8 % /2019 (avant Covid).

➤ **DSP TERRALTITUDE**

L'ouverture du parc de loisirs sportifs baptisé TERRALTITUDE a eu lieu le 30 juin 2007.

L'ensemble de ses activités est réparti sur 5 hectares.

Terraltitude est un lieu d'accueil privilégié, pour des activités sportives et de loisirs en plein air ainsi que de détente familiale. Par sa réappropriation, il est témoin d'un site industriel jadis voué à l'exploitation ardoisière.

En 2011, la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse a délégué la gestion du Parc de loisirs TERRALTITUDE à la SPL Rives de Meuse par voie d'affermage pour une période de 5 années s'étendant du 25 juin 2011 jusqu'au 30 septembre 2016, par la convention n° 11MS 01 04.

Le 15 juillet 2016, la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse nous a renouvelé le contrat de DSP pour les années 2016 à 2023.

Le 1^{er} octobre 2023, la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse nous a renouvelé le contrat de DSP pour les années 2023 à 2028.

La SPL Rives de Meuse a pour objectif de développer la notoriété du Parc TERRALTITUDE et d'en maximiser la fréquentation mais également de satisfaire l'ensemble des prestations commerciales et techniques nécessaire au bon fonctionnement de l'équipement.

Les recettes des produits et services vendus se sont élevées à 351 755 € HT (hors sujétions de service public, produits exceptionnels, transferts de charges), soit -13,9% / 2022.

Le Parc TERRALTITUDE a enregistré une fréquentation de 12 933 clients pour 17 467 activités en 2023, soit -20,2% / 2022 (contre 17 250 en 2019).

➤ **DSP CHARLEMONT**

Le Fort de Charlemont a été édifié en 1555 sous Charles Quint. La construction de ce monument historique évoluera pendant plusieurs siècles, pour prendre sa structure définitive en 1740. Ce site ne résistera pas aux différentes attaques des guerres successives, et finira par rester à l'abandon en mai 1940.

En 1962, l'Etat se réapproprie le site et y installe, en 1963, le Centre d'Entraînement Commando de France, le C.E.C. de Givet. L'histoire militaire de Charlemont s'achève en novembre 2009 avec la fermeture du Centre dans le cadre de la restructuration des services de la Défense.

La Communauté de Communes signe l'acquisition du site de Charlemont le 30 juin 2015.

Son fort et ses ruines ont fait de ce site historique, un patrimoine protégé par arrêté du 24 octobre 1927.

Perché sur un éperon rocheux, au cœur de la réserve Naturelle de la Pointe de Givet, dominant la Meuse et ses alentours, Charlemont possède également un patrimoine naturel riche à conserver et protéger et des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique Faunistique et Floristique.

La Communauté de communes a confié, par délégation, à la Société Publique Locale Rives de Meuse, la gestion du site de Charlemont par délibération du 22 mai 2022, pour une période de 10 années s'étendant du 1^{er} juin 2022 jusqu'au 31 mai 2032.

La SPL Rives de Meuse a pour objectif de développer la notoriété de Charlemont et d'en maximiser la fréquentation mais également de satisfaire l'ensemble des prestations commerciales et techniques nécessaire au bon fonctionnement de l'équipement.

Les recettes des produits et services vendus se sont élevées à 123 537 € HT (hors sujétions de service public, produits exceptionnels, transferts de charges), soit +51,3% / 2022, mais il s'agit de la 1^{ère} année complète. .

Charlemont a enregistré une fréquentation de 12 598 activités commercialisées en 2023, soit + 32% / 2022.

1.2. FICHE SIGNALÉTIQUE

Dénomination	SPL RIVES DE MEUSE
Sigle	
Secteur d'activités	Exploitation de tout équipement à vocation sportive et de loisirs
Date de création	23 JUIN 2011
RCS	533 135 000 RCS SEDAN
Code APE	9329Z
Siret	533 135 000 000 16
Siège social	29 Rue Méhul - 08600 GIVET
Téléphone	06 36 58 45 16
Mail	direction@rivesdemeuse.com
Objet social	Société Publique Locale Rives de Meuse
Capital social	450 000 € AU 29/12/2017
Nombre d'administrateurs	9
Répartition du capital social et des sièges détenus au Conseil d'Administration	CCARM 75.262% Ville de GIVET 2.249% Ville de FUMAY 2.249% Ville de FROMELENNES 2.249% Ville de RANCENNES 2.249% Ville de CHOOZ 2.249% Ville de VIREUX WALLERAND 2.249% Ville de VIREUX MOLHAIN 2.249% Ville de HARGNIES 2.249% Ville de HAYBES 2.249% Ville de REVIN 2.249% SIVOS Terre Querelles 2.249%
Président	M. Eric VISCARDY
Directeur	M. Michaël WALTER
Administrateurs	M. Claude WALLENDORFF M. Mathieu SONNET M. Pascal GILLAUX M. Jean-Claude JACQUEMART MME Angéline COURTOIS MME Dominique FLORES M. Frédéric DENIS
Nombre de salariés en 2023	30 au 31/12 (29 ETP sur l'année)
Commissaire aux comptes	COM'FIDUCE ARDENNES
Expert-comptable	CABINET DUMONT

CHAPITRE 2 : LE CENTRE AQUALUDIQUE RIVÉA

Vous trouverez **en annexe n°1** les plannings de l'espace aquatique, de l'espace forme, de l'espace bowling et bar, des activités aquatiques, des activités formes, le flyer tarifs/horaires et la grille tarifaire.

2.1. Compte-rendu technique

2.1.1. Le personnel

Notre personnel est principalement embauché en C.D.I, exception des périodes de pointe, de maladie ou de congés.

(Annexe n°2 l'organigramme du personnel).

En 2023, nous avons dû remplacer des membres du personnel en CDI :

- Nous avons embauché Monsieur BORTOLOTTI le 30 août 2022 (CDI temps complet, en remplacement de Monsieur AIT MOKRANE), au poste de technicien. Comme envisagé dès l'embauche, il a choisi de poursuivre ses études et a donc démissionné le 28 juillet 2023. Nous n'avons pas trouvé à le remplacer en 2023, faute de candidature correspondant à nos attentes.
- Nous avons embauché Monsieur BOURGES, au poste de Directeur de Rivéa, le 28 novembre 2022. Il a été licencié pour faute grave le 15 avril 2023. Nous avons relancé une offre d'emploi au début de l'été mais nous n'avons pas trouvé à le remplacer en 2023, seulement à compter du 2 janvier 2024. Monsieur WALTER a poursuivi « l'intérim » dans la mesure du possible.
- Pour faire face à ce licenciement, Madame LODÉ a pris des fonctions supplémentaires au sein de l'entreprise : à compter du 1^{er} juin 2023, en plus de sa fonction au siège, elle est devenue coordinatrice accueil du centre aqualudique, reprenant un temps complet (70% sur Rivéa et 30% sur le siège).
- Après les départs successifs sur le pôle accueil en 2022, nous avons embauché Mesdames LECLERE et FILIPPONE en CDI temps partiel (17,5 h/ semaine); elles ont démissionné le 13 août et le 28 octobre 2023. Nous avons recruté en CDI Madame BORIN le 25 septembre.

Nous avons eu recours à 5 BNSSA et 7 postes à l'accueil durant l'été.

Soit un effectif annuel de 17 ETP en 2023.

Nous avons fait face à 14 mouvements de grève de nos personnels en lien avec le projet de réforme des retraites entre le 19 janvier et le 6 juin.

La plupart du temps, une partie seulement du personnel, sur un temps donné.

Dans l'ensemble, nous avons été prévenus en amont et avons donc pris les dispositions pour impacter le moins possible notre clientèle mais cela a tout de même engendré des complications sur l'ouverture de nos services et activités, voir de l'établissement.

Le coût salarial brut remonte mais reste inférieur à 2019 malgré les augmentations de salaire : les salaires dans la branche du sport ont progressé de 11,6 % entre janvier 2021 et décembre 2023. Sans mesure prise pendant la pandémie et après, avec une base de masse salariale 2019 et application minimales des 11,6%, cela aurait donné 687 698 € en 2023.

Il n'y a plus d'aide Covid ou exonération BER.

Année	Nb d'heure	Masse salariale	Aides	Coût salariale NET
2012	33 722 h	576 334	11 623	564 485
2013	35 149 h	556 578	15 316	558 494
2014	37 464 h	597 545	22 816	574 729
2015	35 940 h	577 950	12 470	565 480
2016	34 311 h	569 685	8 147	561 538
2017	35 101 h	576 592	6 220	570 372
2018	35 632 h	610 140	0	610 140
2019	35 374 h	616 217	0	616 217
2020	22 417 h	410 422	62 588	347 834
2021	22 236 h	414 542	39 090	375 452
2022	28 425 h	564 801	6 531	558 270
2023	31 861 h	611 193	0	611 193

La formation du personnel

Nous n'oublions pas que la formation est indispensable aussi bien pour le fonctionnement et la performance de l'équipement que pour la motivation et la dynamique professionnelle.

- Recyclage CAEPMNS pour Messieurs UGUR et IBOUDGHACEN, du 21 au 23 février 2023, pour un montant de 1 141 € (prise en charge pour partie par l'AFDAS).

2.1.2. Fréquentation

Nous avons espéré voir notre fréquentation remonter par rapport à 2022 (169 011 clients) et s'établir à 175 000 clients (rappel 2019 = 195 519).

La fréquentation globale en 2023 est de 172 526 clients, soit +2,1 % par rapport à 2022 et -11,76 % par rapport à 2019.

Annexe 3 : Tableau fréquentation mensuelle 2023 avec comparatifs 2019/2020/2021/2022.

Le 1^{er} semestre s'est plutôt bien passé, mais la période juillet-août est en recul de -4,6% / 2022 (-10,8% / 2019) et de -7,8% (-15,8% / 2019) si on retire le bowling : ce n'est franchement pas une réussite malgré les animations journalières.

Difficile d'en définir la cause.

Nous avons eu des remarques plus importantes par rapport à nos températures (bassins + air ambiant), sensation amplifiée par la météo et l'hygrométrie nécessitant d'ouvrir les volets de ventilation au maximum (faisant entrer de l'air froid).

Mais à fin août, la fréquentation globale depuis le début de l'année s'améliore de +1,2% / 2022 (-17,7% / 2019).

À fin septembre, la fréquentation générale ne progresse plus que de 0,7% par rapport à 2022 (-12,21% / 2019) : la piscine et ses activités se maintiennent mais décrochage de la fréquentation fitness (prévisible) et du bowling (pour la 1^{ère} fois cette année).

Toutefois, hors bowling, la fréquentation de la clientèle payante augmente par rapport à septembre 2022.

Il faudrait un retour de la progression de la fréquentation sur le dernier trimestre pour atteindre notre objectif.

En octobre, la fréquentation générale progresse de 1% / 2022 (-4% / 2019); baisse de la fréquentation des "gratuits" mais + 686 clients payants / 2022.

En novembre, la fréquentation générale diminue de 14% par rapport à 2022, notamment sur le grand public, ce qui est préoccupant, mais toujours une augmentation sur les activités aquagym et sur le bowling.

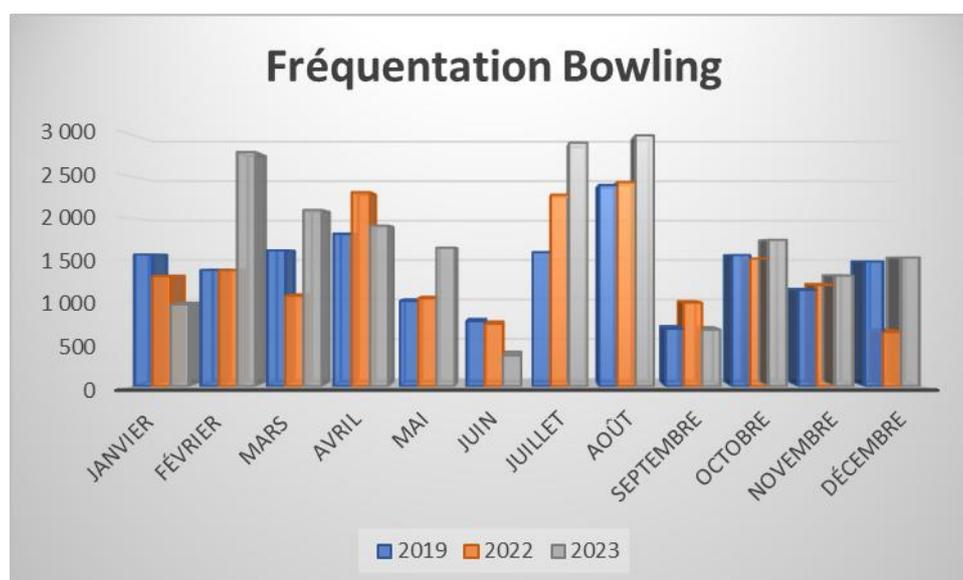
Depuis le début de l'année, cela donne désormais une baisse de -0,3% / 2022 (-11,1% / 2019) mais une croissance de +1,3% sur les clients payants (bowling inclus).

Le mois de décembre a été dopé lors de la dernière semaine avec les vacances, profitant à l'espace aquatique et au bowling.

Il est fort dommage que nous manquions de fréquentation en juillet/août, et globalement sur le second semestre. Cela nous aurait permis d'atteindre nos objectifs de fréquentation mais aussi de recettes.

Fréquentation mensuelle du bowling

Mois	2019	2022	2023	Δ / 2022
Janvier	1 566	1 309	974	-26%
Février	1 382	1 380	2 783	102%
Mars	1 616	1 076	2 095	95%
Avril	1 814	2 306	1 909	-17%
Mai	1 016	1 047	1 647	57%
Juin	775	743	369	-50%
Juillet	1 595	2 275	2 894	27%
Août	2 392	2 426	2 980	23%
Septembre	685	994	674	-32%
Octobre	1 560	1 518	1 741	15%
Novembre	1 144	1 205	1 315	9%
Décembre	1 484	646	1 530	137%
TOTAL	17 029	16 925	20 911	+23,6%



L'espace bowling a connu une forte augmentation, dépassant même celle d'avant Covid. Cela permet d'établir un nouveau record de chiffre d'affaires sur cette activité avec 74 241 € HT.

La période la plus intense reste en juillet / août et la croissance est au rendez-vous sur ces 2 mois, sans doute aidé par la météo pluvieuse.

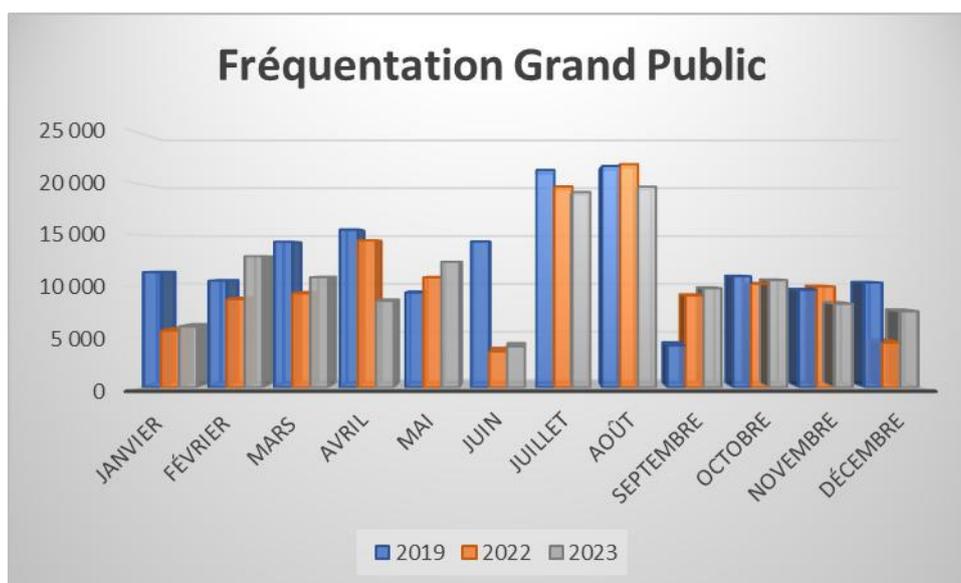
Fréquentation mensuelle des espaces aquatiques et forme par public

En analysant la fréquentation par catégorie « payant /gratuit », nous constatons :

- une diminution des « payants » de -14,3 % /2019 mais en augmentation de 1,4% / 2022
- une diminution des « gratuits » de 7 % / 2019 et de 13,4% / 2022.

Fréquentation « grand public »

Mois	2019	2022	2023	Δ / 2022
Janvier	11 310	5 589	5 983	7.05%
Février	10 471	8 661	12 872	48.62%
Mars	14 293	9 242	10 799	16.85%
Avril	15 500	14 444	8 489	-41.23%
Mai	9 308	10 786	12 316	14.19%
Juin	14 328	3 551	4 047	13.97%
Juillet	21 330	19 705	19 166	-2.74%
Août	21 718	21 896	19 689	-10.08%
Septembre	4 117	9 020	9 728	7.85%
Octobre	10 898	10 175	10 526	3.45%
Novembre	9 564	9 887	8 208	-16.98%
Décembre	10 282	4 408	7 475	69.58%
TOTAL	153 119	127 364	129 298	1.52%



Le pic de fréquentation journalière a été atteint le 27 juillet 2023 avec 1 201 entrées (1 091 en 2022, 876 en 2021, 439 en 2020, 1 729 en 2019).

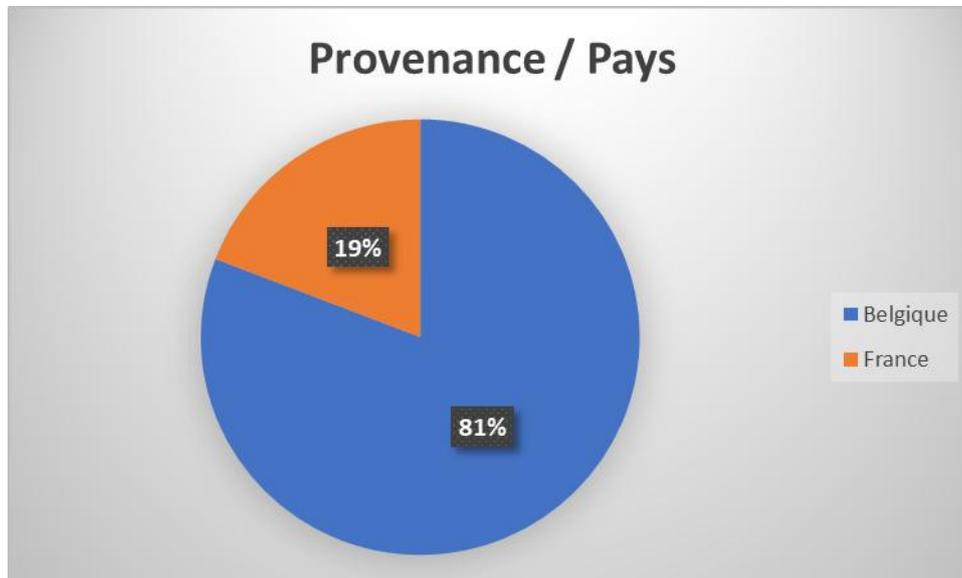
Le 1^{er} semestre 2023 progresse par rapport 2022 mais c'est l'inverse au 2nd semestre, notamment sur la période la plus forte (juillet/août) où nous perdons 2 746 clients.

Fréquentation leçons individuelles

Lors du Conseil d'Administration du 11/09/2014, nous avons mis en place une convention entre la SPL et les MNS pour les cours particuliers de natation : aucun droit d'entrée n'était réglé au centre auparavant. Les élus ont voté et approuvé un tarif de droit d'entrée à 1 €, adulte comme enfant.

Pour 2023, cela représente 1 582 leçons individuelles (1 603 en 2022, 836 en 2021, 375 en 2020, 1 164 en 2019).

Fréquentation par provenance



Cette statistique ne représente pas l'ensemble de notre clientèle, simplement les personnes ayant répondu à la question, source ELISATH.

Sur un total de 77 217 réponses (sur 150 209 clients potentiels payants, soit plus de la moitié), cet état nous indique la répartition suivante :

- **80,84 % de nos clients en provenance de Belgique**
- **19,16 % de nos clients en provenance de la France**
- **1,23 % de nos clients en provenance du département des Ardennes**
- **1,13 % de nos clients en provenance du territoire de la CCARM**

2.1.3 Les relations avec le monde associatif

En 2023, la fréquentation globale des associations a diminué de 15 % par rapport à 2022 (+5,4% / 2019), principalement liée au club de natation qui voit sa fréquentation baisser de 18%.

Associations payantes : SVG, RACLS.

Associations gratuites : CNG, Palanquée, Aquanautes de Chooz, Bulles Revi-noises, Pompiers et PSPG.

bilan d'activité annuel 2023

Mois	Associations payantes			Associations gratuites			TOTAL			Δ / 2022
	2019	2022	2023	2019	2022	2023	2019	2022	2023	
Janvier	145	169	110	1 131	1 044	1 036	1 276	1 213	1 146	-6%
Février	139	116	136	932	1 024	822	1 071	1 140	958	-16%
Mars	114	152	104	754	1 269	1 155	868	1 421	1 259	-11%
Avril	109	116	111	475	774	879	584	890	990	11%
Mai	123	128	130	1 093	1 212	819	1 216	1 340	949	-29%
Juin	135	33	25	744	366	329	879	399	354	-11%
Juillet	0	10	0	225	338	180	225	348	180	-48%
Août	0	0	0	18	187	155	18	187	155	-17%
Septembre	39	141	113	261	1 250	1 202	300	1 391	1 315	-5%
Octobre	169	125	126	1 288	1 404	1 217	1 457	1 529	1 343	-12%
Novembre	152	135	124	1 159	1 556	1 020	1 311	1 691	1 144	-32%
Décembre	100	68	89	825	891	798	925	959	887	-8%
TOTAL	1 225	1 193	1 068	8 905	11 315	9 612	10 130	12 508	10 680	-15%

Comparatif avec les années précédentes / association :

	2019	2022	2023
SVG	712	620	575
RACLS	513	573	493
ARMN	7 554	10 143	8 327
LA PALANQUEE GIVETOISE	1 019	838	952
LES AQUANAUTES DE CHOOZ	244	215	308
LES BULLES REVINOISES	63	86	25
POMPIERS	17	16	0
PSPG	8	22	0
TOTAL	10 130	12 513	10 680

2.1.4 La fréquentation à titre gratuit des ALSH du territoire

En 2023, Rivéa a accueilli 341 enfants dans le cadre des ALSH du territoire. Les animateurs ne sont pas compris dans cette fréquentation (1 animateur pour 8 enfants). Le temps d'accueil prévu est d'au moins 2 heures par groupe.

Les statistiques ne sont pas fiables :

Il y a très probablement une mauvaise méthode de saisie des entrées à la lecture détaillée des fréquentations (on trouve un centre aéré qui ne serait venu qu'avec 1 enfant !! et les totaux sont en trop forte diminution par rapport au reste de la fréquentation).

CLSH CCARM	2019	2022	2023
GIVET	874	446	193
CHOOZ	200	38	0
RANCENNES	93	118	40
FROMLENNES	0	0	0
AUBRIVES	187	169	1
VIREUX	139	39	42
FUMAY	53	260	39
HAYBES	42	8	26
TOTAL	1 588	1 078	341

2.1.5 Les relations avec le monde éducatif

Rivéa reçoit les enfants des écoles des communes de : RANCENNES, GIVET, FROMELENNES, CHOOZ, SIVOS TERRE QUERELLES, soit environ 27 classes de CP au CM2.

La SPL Rives de Meuse doit prévoir l'accueil de 432 créneaux/classe primaire, 500 heures pour collège + lycée + soutien natation, 215 heures pour section sportive natation collège, 39 heures pour UNSS.

En 2023, la fréquentation totale « scolaire » est de 11 206 élèves, soit une baisse de 0,6 % par rapport à 2022 (9 270 élèves en 2019).

Fréquentations des écoles gratuites : Ecoles élémentaires, collège et lycée

Mois	Ecoles Elémentaires			Collège/lycée		
	2019	2022	2023	2019	2022	2023
Janvier	0	0	534	240	0	154
Février	0	8	258	74	60	45
Mars	0	413	303	184	234	129
Avril	271	123	145	92	109	92
Mai	606	474	103	202	289	45
Juin	603	60	237	106	68	100
Septembre	309	854	522	76	343	486
Octobre	707	663	586	345	395	206
Novembre	993	663	763	449	283	319
Décembre	670	472	509	202	199	188
TOTAL	4 159	3 730	3 960	1 970	1 980	1 764

En 2023, cela représente 5 724 scolaires (6 129 en 2019).

Fréquentations des écoles payantes :

	Ecoles BELGES		
	2019	2022	2023
TOTAL	4 490	5 568	5 723

La fréquentation totale des écoles belges est de 5 723 élèves en 2023, une augmentation de 27,4% par rapport à 2019.

En 2019 le chiffre d'affaires relevant des écoles belges était de 18 730 € ; en 2023 il est de 21 200 € HT.

Tout est question du nombre de créneau plus que du nombre d'enfant.

2.1.6. Les ventes par tarif :

Annexe 4 : vente et CA par article (données Elisath)

La grille tarifaire en vigueur était en application depuis le 1^{er} juillet 2017. Une nouvelle grille tarifaire a été mise en application le 1^{er} juillet 2023 avec une distinction entre un tarif dit « normal » et un tarif dit « résident » pour les clients justifiant d'une résidence sur le territoire communautaire.

En synthèse, les recettes en € HT :

	2019	2020	2021	2022	2023	Δ /2022	Δ /2019
PISCINE	463 658 €	170 364 €	165 891 €	414 482 €	433 935 €	4.69%	-6.41%
FORME	187 892 €	67 760 €	55 534 €	145 875 €	153 188 €	5.01%	-18.47%
BAR	73 768 €	22 123 €	20 524 €	64 467 €	80 129 €	24.29%	8.62%
BOWLING	54 224 €	22 013 €	20 170 €	52 830 €	74 241 €	40.53%	36.91%
BOUTIQUE	21 651 €	4 624 €	4 000 €	15 305 €	16 955 €	10.78%	-21.69%
TOTAL	801 193 €	286 885 €	266 119 €	692 959 €	758 446 €	9.45%	-5.34%

En annexe 5 : CA mensuel HT par famille.

Le pilotage annuel 2023 était de 732 500 € HT, soit +5,6% / 2022 (692 959 €) mais toujours en retrait / 2019 (-9%).

Nous avons prévu une baisse de 26% (48 000 €) sur le fitness / 2019, en lien avec l'ouverture de Basic Fit à Givet (le 11/04/2023).

À fin mai, nous accusons un retard de -12,2% / 2019 mais nous sommes à +3,3% / 2022. Il faut espérer un excellent été pour aller chercher l'objectif.

À fin juillet, le pôle piscine est très en retard sur les historiques : -17,7% / 2019 et - 3,5% / 2022. L'arrêt technique de juin pèse lourd alors que le CA de juillet est meilleur que 2019 et 2022 malgré la baisse de fréquentation ; c'est l'application de la nouvelle grille tarifaire qui permet cela.

Toutes recettes, le total est de 417 690 €HT : -16,6% / 2019 (501 020 €) et +3% / 2022 (405 258 €).

En partant du principe que le mois de septembre sera meilleur que 2022 en fréquentation et que nous restons sur une croissance de CA de 10% (correspondant en grande partie à l'augmentation tarifaire), alors nous pourrions légèrement dépasser le prévisionnel annuel.

Sur nos entrées à tarifs différenciés, on constate par les ventes en **juillet que 92% de nos clients sont extérieurs au territoire de la CCARM.**

En août, nous constatons une baisse du CA piscine malgré l'augmentation tarifaire (conséquence de la baisse de fréquentation), mais une augmentation du CA bar et surtout bowling. Le CA global est légèrement supérieur à notre prévisionnel mais la période estivale est en-deçà de 2022 et d'avant covid en terme de fréquentation (ce qui doit nous interroger) et donc nous aurions pu espérer beaucoup mieux avec une fréquentation piscine au moins identique à 2022.

Sur juillet-août, le snack réalise +0.1% / 2019 et +17.3% / 2022, soit 2 057 € supplémentaires, mais qui ne compense malheureusement pas nos investissements pour le snack extérieur (CDD 35h/ sem + licence Elisath + TPE).

En août, le bowling réalise +35.6 % / 2019 et + 34.2% / 2022 : c'est un record historique de CA mensuel.

Sur nos entrées à tarifs différenciés, on constate par les ventes en août que 91% de nos clients sont extérieurs au territoire de la CCARM.

Le mois de septembre est en-deçà de notre prévisionnel, baisse de fréquentation non prévue, même si nous progressons / 2022 et que le pilotage était difficile du fait d'historiques de 2013 à 2019 comportant un long arrêt technique de 3 semaines.

Comme prévu, l'impact de Basic Fit est plus sensible en cette rentrée. Pour la 1^{ère} fois, le bowling est en baisse, à voir sur les prochains mois.

Sur nos entrées à tarifs différenciés, on constate par les ventes en septembre que 88% de nos clients sont extérieurs au territoire de la CCARM : un peu plus faible qu'en été, ce qui est normal compte tenu de la fréquentation "touristique".

À fin septembre, CA total de 585 900 €HT soit -8,2% / 2019 (638 580 €) et +4,1% / 2022 (562 675 €).

Le mois d'octobre est au-dessus de notre prévisionnel, et c'est notre meilleur mois d'octobre depuis 2015.

À fin octobre, on se réjouit du bowling qui réalise +36,8 % / 2019 et + 31,9% / 2022 : le record annuel est déjà battu

Au total depuis le début de l'année : 651 835 €HT soit -6,7% / 2019 (698 583 €) et +5,4% / 2022 (618 529 €)

Le mois de novembre est lui aussi meilleur que prévu et en comparable depuis le début de l'année :

piscine : -6,4% /2019 et +1,6% / 2022 : toujours en amélioration, on passe enfin devant 2022

forme : -19,3% / 2019 et +1,9% / 2022 : en progression

bar : +7,3% / 2019 et +18,6% / 2022 : record annuel battu

bowling : +37,7 % / 2019 et + 33,2% / 2022.

boutique : -22,2% / 2019 et +9,5% / 2022

Total = 707 200 €HT : -5,7% / 2019 (749 566 €) et +5,8% / 2022 (668 351 €)

Le mois de décembre est légèrement supérieur à nos prévisions, ce qui nous permet de confirmer la tendance des derniers mois. C'est bel et bien l'application des nouveaux tarifs depuis le 1^{er} juillet qui nous permet de dépasser nos objectifs annuels.

Nous avons régressé de 34 704 € HT sur le fitness par rapport à 2019, c'est mieux que prévu, tout comme le CA global qui atteint 758 446 € HT,

soit + 9,45% par rapport à 2022 (objectif à +5,6%)

soit - 5,3 % par rapport à 2019 (objectif à -9%)

soit + 3,5% par rapport au prévisionnel 2023.

2.1.7 La Communication

En 2023, nous nous sommes encore concentrés sur une communication médias gratuite (échange commercial avec FUGI).



Communication externe

Plusieurs actions ont été menées :

- Publicité à Radio Fugi (toute l'année)
- Publicité sur les sets de table de restaurant
- Articles de presse (**Annexe n° 6**)
- Actions de l'OTC
- Partenariat don du sang.

Communication interne

- Site internet www.rivea.fr mis à jour régulièrement
- Publicité et animation du site Facebook RIVEA
- Flyer (**annexe n° 1**)

2.1.8. Consommation mensuelle des fluides

Ces consommations relèvent des prestations P1 (fourniture de l'énergie primaire).

(Annexe 7 : Relevé journalier des températures des bassins).

Des nouveaux marchés pour la fourniture de gaz et électricité ont été signés fin juin 2022.

Le 8 décembre 2022, dans le cadre du plan de sobriété, nous avons pu baisser les consignes de température (-1°C) et positionner notre fermeture pour arrêt technique durant la période la plus énergivore habituellement (fin décembre début janvier).

Le scénario qui se profile alors en début d'année 2023 prévoit une légère baisse (20K€) du coût global des fluides par rapport à 2022.

Année 2019 = 273 275 €

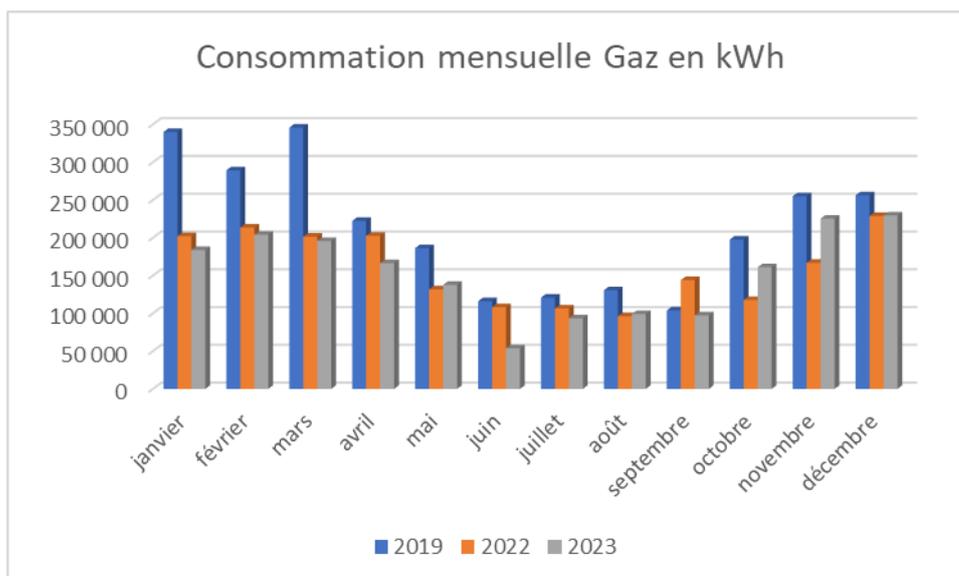
Année 2022 = 485 051 €

Prévisionnel année 2023 = 465 300 €

Consommations de gaz

Année	Consommation m3	Consommation kWh	Facture en € HT
2014	168 689		111 121
2015	178 349		105 583
2016	176 070		106 712
2017	184 563		92 242
2018	168 709		95 204
2019	176 043	2 563 404	120 358
2020	92 479	1 320 933	74 965
2021	124 761	1 378 968	76 885
2022	165 634	1 919 841	286 043
2023	161 118	1 847 019	220 687

Données GDF / Total Gaz / Gaz de Bordeaux



En 2023, notre consommation a

- diminué de 4 516 m³ (-2,73%) et de 72 822 kWh (-3,79%) par rapport à 2022,
- diminué de 14 925 m³ (-8,5%) et de 716 385 kWh (-28%) par rapport à 2019, grâce notamment à la fermeture du bassin extérieur (hors période estivale) et la baisse des consignes de température

mais le coût énergétique

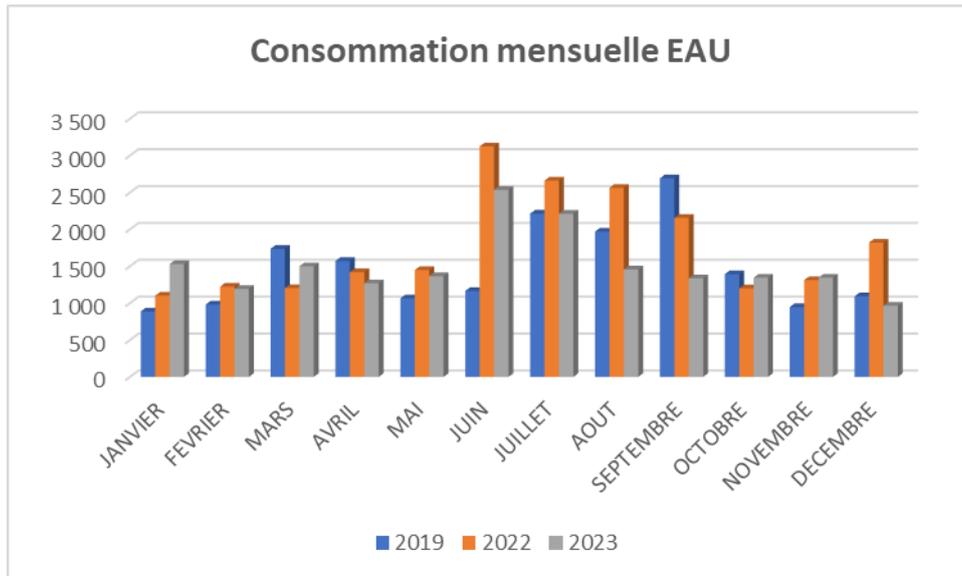
- diminue de 22,85 % par rapport à 2022
- augmente de 83,5 % par rapport à 2019.

Le budget prévisionnel 2023 était de 220 000 € HT, il a été clôturé comptablement à 217 279 €.

Consommation d'eau

MOIS	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	variation
JANVIER	842	970	1 040	1 078	888	1 290	363	1 102	1 529	427
FEVRIER	1 001	1 119	1 079	833	981	1 258	343	1 224	1 193	-31
MARS	1 711	976	943	1 858	1 737	0	448	1 205	1 500	295
AVRIL	1 247	1 181	2 111	1 327	1 572	149	255	1 420	1 270	-150
MAI	1 137	1 388	716	1 316	1 065	0	333	1 449	1 366	-83
JUIN	1 292	836	1 048	837	1 166	0	1 569	3 125	2 536	-589
JUILLET	1 818	1 512	1 676	1 752	2 214	977	1 282	2 662	2 212	-450
AOÛT	1 440	1 968	1 772	1 880	1 970	1 211	1 227	2 563	1 457	-1 106
SEPTEMBRE	2 195	2 307	2 209	1 897	2 693	747	964	2 156	1 337	-819
OCTOBRE	925	773	914	1 019	1 393	774	831	1 201	1 346	145
NOVEMBRE	886	1 083	868	957	947	368	856	1 312	1 346	34
DECEMBRE	867	852	885	952	1 093	1 356	1 044	1 821	966	-855
CUMUL	15 361	14 965	15 261	15 706	17 719	8 130	9 515	21 240	18 058	-3 182

Relevé effectué par les techniciens.



En 2023, notre consommation d'eau a diminué de 3 182 m³ par rapport à 2022 mais supérieur de 339 m³ par rapport à 2019 alors que nous avons une fréquentation en baisse.

La fuite constatée sur le jacuzzi de l'espace balnéo en 2022 a été résorbée en juin 2023 via le remplacement complet du spa (pris en charge par la CCARM).

Il est difficile de déterminer la consommation d'eau par baigneur car notre système de contrôle des entrées et de fréquentation ne distingue pas la différence entre la halle bassins et l'espace remise en forme.

En comptabilisant tous les clients et la somme des consommations d'eau (Bassin + ECS + plages + vestiaires), nous avons le résultat suivant :

18 058 000 m³ / 172 526 clients = 104,67 Litres / client

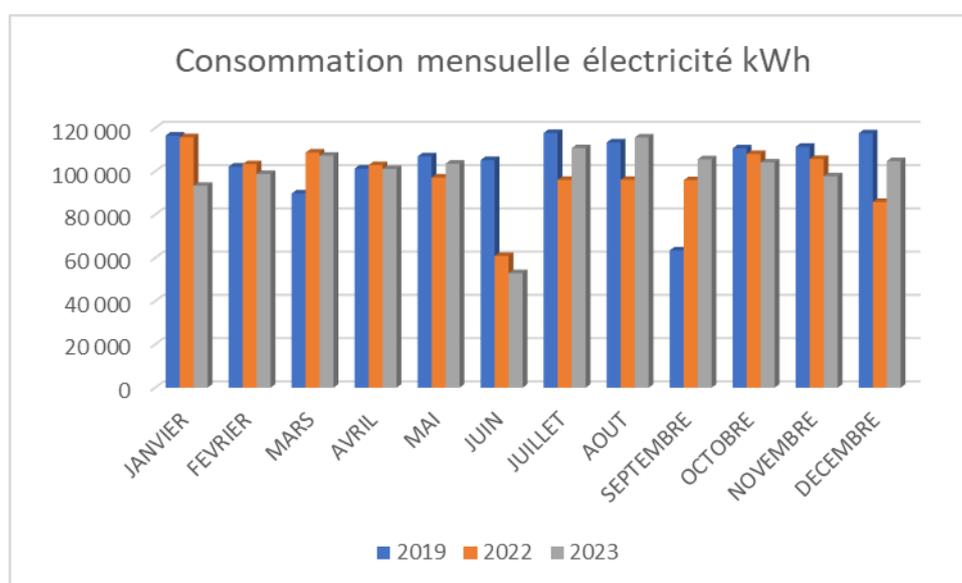
Rappel : 90,62 Litres / client en 2019

Consommation d'électricité

Année	Consommation en kWh
2014	1 210 827
2015	1 283 043
2016	1 278 927
2017	1 392 385
2018	1 316 724
2019	1 256 281
2020	892 198
2021	1 055 952
2022	1 176 411
2023	1 195 660

bilan d'activité annuel 2023

MOIS	CONSOUMATIONS EN KWH							variation
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
JANVIER	122 674	134 456	116 570	117 322	75 133	115 777	93 344	-22 433
FEVRIER	112 223	125 834	102 198	109 640	62 068	103 334	98 777	-4 557
MARS	118 131	112 835	89 793	80 282	63 101	108 712	107 247	-1 465
AVRIL	102 013	120 906	101 284	36 905	56 072	102 905	101 108	-1 797
MAI	118 580	111 701	106 949	25 017	53 685	97 152	103 599	6 447
JUIN	112 966	102 149	105 237	24 861	90 808	60 868	52 929	-7 939
JUILLET	132 991	107 423	117 761	84 508	107 895	96 045	110 745	14 700
AOUT	130 280	109 420	113 369	90 081	106 302	96 073	115 670	19 597
SEPTEMBRE	64 526	51 391	63 474	87 256	98 710	95 929	105 596	9 667
OCTOBRE	130 800	110 382	110 654	93 702	107 000	108 031	104 147	-3 884
NOVEMBRE	120 491	113 303	111 410	70 109	113 876	105 743	97 758	-7 985
DECEMBRE	126 710	116 924	117 582	72 515	121 302	85 842	104 740	18 898
CUMUL	1 392 385	1 316 724	1 256 281	892 198	1 055 952	1 176 411	1 195 660	19 249



La consommation est remontée mais sans atteindre celles d'avant crise sanitaire.

-14,1% / 2017, année de référence pour nos obligations d'économie d'énergie (-40 % en 2030, -50% en 2040, -60% en 2050). La cible à 2030 est donc 835 431 kWh.

Lors de la présentation budgétaire, nous avons estimé un coût annuel de 200 000 €.

Au mois de juin, nous avons reçu une régularisation, non prévue, à la hausse sur la période janvier-juin 2023 par rapport au taux d'écrêtement de l'offre ARENH (+ 44 065 € HT) ce qui donne une hausse de +155 % / 2022 sur le 1^{er} semestre.

Notre consommation d'électricité a augmenté de 1,6% par rapport à 2022 pour un coût annuel de 279 296 €, soit +83,7%.

Conclusion 2023 = 537 715 € HT

⇒ **c'est l'année la plus forte en terme de coûts depuis l'ouverture du centre aqualudique ; heureusement que notre Collectivité nous a soutenu.**

2.1.9. Indications relatives aux principaux moyens mis en œuvre par le fermier

Tableau financier des travaux réalisés

	<i>Montant € HT</i>
P1 : fourniture d'énergie	537 715 €
P2 : entretien et maintenance préventive des installations	143 699 € (+ 191 911 € entretien Lustral)

(Détail dans le tableau financier en annexe 8)

Rappel sur le bilan technique de l'exploitation P1 – P2 – P3

P1 – développé à l'article 2.1.8 du présent

P2 – les éléments se retrouvent dans les annexes du bilan

P3 – les éléments se retrouvent dans les annexes du bilan

2.1.10. Renouvellement du Primo-équipement

- Clé à molette, 62,24€ HT (Amazon)
- Mini PC, 222,41 €HT (Amazon)
- Aspirateur, 103,25 € HT (ID Piscine)
- Appareil photo, 91,66 €HT (Amazon)
- Sono portable, 316,67 € HT (Decathlon)
- Frigo, 472,49 €HT (BUT)
- Téléphone technicien, 132,49 € HT (Amazon)
- Grill, 196,65 € HT (Fourniresto)
- Téléphone d'urgence rouge local MNS, 159,95 € HT (One Direct)
- Chaise de bureau, 183,32 € HT (Amazon)
- Monobrosse, 1 990 € HT (Dephi)
- Onduleur, 599,99 € HT (Amazon)
- Rideau métallique, 2 613,50 € (MSFer)
- Moteurs + variateur + volute, 9 465 € (ACPM)
- Electropompe, 730 € (ACPM)
- Pompes Calpeda, 1 640 € (ACPM)
- 2 pompes Grunfos, 687,34 € (Amazon)
- Courroie compresseur plongée, 1 160,53 € (MTMI)
- Ventilateur, 1 020 € (Protech Filtres)
- Variateur et carte CPU ascenseur, 8 121.55 € (OTIS)
- Ballon d'eau chaude, 3 334,59 €(Fevry Norman)

Ainsi le montant total engagé pour le renouvellement du primo-équipement a été de 33 303,63 € HT.

(Annexe n°9 : Facture renouvellement du Primo-équipement).

2.1.11. Acquisition des biens par le fermier

- Bipeurs restaurant, 107,49 € HT (Amazon)
- Tables inox, 567,99 € HT (Fourniresto)
- Tonnelle, 114,99 € HT (Amazon)
- Plantes artificielles, 495,78 € HT (GIFI)
- Sacoche monnaie, 26,90 € HT (Amazon)
- Jeux extérieur, 267 € HT (Decathlon)
- Caisse à monnaie, 25,57 € HT (Amazon)
- Escabeau, 244,92 € HT (Leroy Merlin)
- Décoration de Noël, 224,86 € HT (Gifi)
- Compresseur, 2 769,70 € HT (Rubix)
- Robot balai bassin, 2 700 € HT (Mariner)
- Adoucisseur, 1686 € HT (Aqua 2000)

Ainsi le montant total engagé pour l'acquisition des biens a été de 9 241,20 € HT.

(Annexe n°10 : Facture d'acquisition des biens par le fermier).

2.1.12. État et entretien des moyens mis à disposition du fermier

En 2023, les arrêts techniques ont été réalisés en concertation avec le déléguant.

Le premier s'est déroulé du 24 décembre 2022 au 8 janvier 2023, le second, du 12 au 30 juin 2023.

Les principaux travaux :

Description	Entreprise	Montant € HT
Remplacement jacuzzi	PH piscine 08	23 840 €
Entretien toboggan	POWER COMPOSITE	3 640 €
Entretien + réparation clim	SAREMICO	8 003€
toiture	AUDRAN	1 930 €
Entretien annuel des hottes	TECHNIVAP	678 €



Dans le cadre du nouveau contrat de DSP et du GER 2023, en octobre, nous avons fait installer par la société Evolution un caisson d'insufflation d'air chaud en haut du toboggan afin d'améliorer le traitement d'air.

Coût de l'opération : 10 563,60 €HT (sur un budget prévisionnel de 20 000 € HT, le solde sera utiliser ultérieurement pour une autre opération).

Nous avons fait procéder aux contrôles périodiques obligatoires de l'ensemble des installations de sécurité (blocs de sécurité, extincteurs...), les installations de gaz, les installations électriques, l'ascenseur, le portail automatique.

(Annexe 11 : Rapport de vérification et copie du registre de sécurité).

Nous faisons procéder aux contrôles mensuels sanitaires de la qualité de l'eau des bassins et des installations ECS par un organisme extérieur, le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche de l'Aisne (contrat régional) : températures, chlore combiné, chlore libre, pH, oxygène et matières organiques, paramètres microbiologiques, légionellose (1 fois par an).

2.1.13. Cahier de bord

Un cahier de bord est établi et tenu à jour. Ce document correspond aux obligations de maintenance et de service que notre entreprise doit présenter à la Collectivité. Il constitue une main courante des remarques, pannes diagnostic relevés lors de vérification et également des travaux effectués.

(Annexe n° 12 : Cahier de bord).

Des relevés quotidiens sont effectués :

- Mesures du chlore total, chlore libre, chlore combiné 3 fois par jour dont une avant ouverture,
- Compteur d'appoint d'eau par bassin,
- Fréquentation,
- Tenue de cahier sanitaire,
- Traitement de l'eau,
- Opérations de maintenance et d'entretien.

2.1.14. Les intervenants extérieurs

(Annexe 13 : Contrat de maintenance)

(Annexe 14 : Détail des contrats passés avec des tiers)

(Annexe 15 : Attestation d'assurance 2023)

2.2. Compte-rendu financier

(Annexe 16 : Grand Livre Rivéa 2023, compte d'exploitation Rivéa 2023).

2.2.1. Détail par nature des charges de fonctionnement

Nous avons présenté au budget prévisionnel 2023 (AG du 6 juin 2023) les points suivants :

L'inflation est toujours présente et impacte toutes nos dépenses mais nous essayons de contenir chaque ligne de charge.

- *L'augmentation du coût des fluides est très difficile à piloter compte tenu de la renégociation des contrats en cours d'année mais nous l'estimons aujourd'hui de -19 751 € par rapport à 2022 (et de + 192 025 € par rapport à 2019) avec une augmentation notable du coût de l'électricité, puisque sur une année entière, et une baisse du coût du gaz, nous arrivons à diminuer nos consommations (-8,5% effets du plan de sobriété). Nous pouvons aussi espérer une baisse des tarifs gaz/électricité pour nos nouveaux marchés (à compter de septembre).*
 - ⇒ Comme nous l'avons développé précédemment, notre pilotage annuel pour le total des fluides (électricité + gaz + eau + carburant) était de 465 300 €. Nous clôturons l'exercice à 537 715 € HT, soit + 10,9 % / 2022 (+ 52 664 €) et + 97 % / 2019 (+264 440 €).
 - ⇒ C'est un poste de charges qui fut très compliqué à piloter depuis le début de la crise énergétique en 2022.
- *Nous intégrons la quote-part de la nouvelle redevance pour frais de gestion et de contrôle de la CCARM (2 292 € en 2023).*
- *La masse salariale est pilotée avec l'augmentation généralisée des salaires selon la convention collective du sport (+3% en avril, +20€ en juillet et certainement une autre augmentation à la fin de l'été - début de l'automne dont les négociations collectives s'étalonneront certainement sur les augmentations du SMIC de mai et septembre, disons à nouveau +3%), en incluant également la reprise du poste de direction dès que possible, revenant seulement au niveau de 2019 malgré toutes les augmentations de la grille salariale de la CCN du Sport depuis cette date.*
 - ⇒ La masse salariale brute est parfaitement contenue au pilotage, même 2 000 € en dessous.
 - ⇒ Idem en ajoutant les charges sociales et taxes afférentes, c'est un peu plus de 4 000 € en moins.

Au-delà de ces points, nous pouvons ajouter un surplus d'achat d'environ 4 K€ pour le snack et la boutique, des dépenses d'entretien supplémentaires mais compensées par une petite baisse des coûts de maintenance et des produits pour le traitement de l'eau.

Le total des charges étant de 1 961 018 €, pour un pilotage de 1 889 332 € (+71 686 €).

Le décalage provient essentiellement du coût des fluides (+ 52 664 €) et du montant du GER (20 K€) qui n'avait pas été piloté (budget avant rédaction du nouveau contrat de DSP).

2.2.2. Détail des recettes d'exploitation réparties suivant leur type

Nous espérions une augmentation de la fréquentation par rapport à 2022, nous permettant d'avoir des recettes en hausse, la cible étant 732 500 € de chiffre d'affaires.

Au moment du budget, le prévisionnel de CA est encore loin des standards 2017-2019 (802 782 €).

Il est établi sur une base de -9% par rapport à 2019, mais il dépendra aussi de l'acceptation ou non de notre proposition d'augmentation des tarifs qui n'a donc pas eu lieu en 2022.

L'augmentation des tarifs a été accordée et mise en place au 1^{er} juillet 2023. La fréquentation n'a pas été à la hauteur de nos objectifs mais le CA a largement été dépassé grâce aux nouveaux tarifs pour atteindre 759 107 € HT.

Au moment du budget, et donc avant la signature du nouveau contrat de DSP, nous ne pouvions que faire des hypothèses sur la COSP.

- Basée sur 1 250 000 € du 1^{er} janvier au 16 juillet 2023
- Puis basée sur 1 100 000 € du 17 juillet au 31 décembre (montant à préciser avec le nouveau contrat de DSP).
- Soit un montant de 1 181 193 € mais cela a été décidé à hauteur de 1 164 923 €.

Nous avons reçu un peu plus de commissions sur ventes des jeux et distributeurs : 7 700 € au lieu de 7 050 €.

Nous espérions une aide de l'Etat sur l'électricité à hauteur de 50 000 €, nous n'avons perçu que 44 222 €.

Les recettes liées au GER n'avaient pas été planifiées (tout comme au niveau des charges), soit 20 K€, plus 31 807 € correspondant au surplus des aides 2022 de la Collectivité pour l'énergie que nous avons mis de côté sur le résultat 2022 et que nous utilisons en 2023.

2.2.3. Résultat de l'exercice

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	PREVI 2023	2023
PRODUCTION VENDUE ET SERVICES	707 576	783 277	768 877	802 782	286 274	302 240	693 475	732 500	759 107
AUTRES Produits	765 493	858 496	857 146	859 048	590 218	871 470	1 249 505	1 243 650	1 271 237
TOTAL DES PRODUITS	1 473 069	1 641 773	1 626 023	1 661 830	876 492	1 173 710	1 942 980	1 976 150	2 030 343
CHARGES ET CONSOMMATIONS									
Variation de stock	-2 040	-711	-4 570	-4 456	799	4 416	3 792	0	-2 898
Prestations	729	1 663	338	1 014	169	0	0	1 000	0
Fluides	249 177	238 880	244 877	273 275	192 313	207 273	485 051	465 300	537 715
Achats	53 651	63 989	66 689	66 855	36 893	64 381	66 236	73 000	75 620
Services Extérieurs	230 628	326 295	277 846	302 130	234 799	273 421	325 947	317 660	318 541
Autres Services Extérieurs	201 072	204 155	199 980	209 930	178 882	159 299	208 937	220 973	220 848
Impôts, Taxes et versements assimilés	24 482	30 593	41 336	35 977	22 920	23 435	35 883	39 617	32 597
Salaires et traitements	569 685	578 424	612 082	618 347	349 454	377 178	559 769	611 677	614 067
Divers	85 074	71 100	71 706	67 331	53 145	50 494	50 489	160 104	164 526
TOTAL DES CHARGES	1 412 459	1 514 387	1 510 284	1 570 402	1 069 375	1 159 897	1 736 105	1 889 332	1 961 018
RESULTAT NET	60 610	127 385	115 739	91 428	-192 882	13 813	206 875	86 818	69 326

En intégrant les sommes liées au GER et les 50% de frais de fonctionnement du siège, nous constatons que le résultat est inférieur aux prévisions.

2.3. Analyse de la qualité du service

L'analyse de la qualité du service relève d'une part des enquêtes de satisfaction et, d'autre part, du suivi du cahier de réclamations (annexe 17) mis à disposition de la clientèle.

Les informations ressortant du cahier de réclamation :

- demande pour couper la haie,
- déception des nouveaux horaires de fitness

Les informations ressortant du cahier de commentaires sur Google :

- température de l'eau trop froide

2.4. Projections 2024

Un enjeu primordial sera la reprise en main de l'établissement avec une nouvelle direction : remobilisation du personnel, développement des recettes au travers de notre attractivité commerciale, piloter les multiples projets de l'établissement.

Il y aura également un travail important pour programmer l'arrêt technique prévu à partir de janvier 2025, d'un point de vue des enjeux budgétaires, économiques, techniques et marchés publics, humains ...

Nous espérons une augmentation de la fréquentation par rapport à 2023 en s'approchant de celle de 2019.

Ainsi, notre prévisionnel de CA serait supérieur à 2019 (grâce aussi à l'augmentation des tarifs de juillet 2023) avec une cible à 823 000 € HT (+9%/2023, +3%/2019).

Nous ne bénéficierons plus d'aide de l'Etat pour compenser l'augmentation du coût de l'électricité (44 222 € en 2023 tout de même).

Le montant du GER, en recettes et en charges, n'apparaissait pas dans le prévisionnel de la DSP ; il est de 163 417 €, ce qui impactera profondément les comparatifs annuels.

Au niveau des charges :

- L'augmentation du coût des fluides est toujours difficile à piloter, particulièrement pour l'électricité avec des tarifs kWh hiver en forte augmentation et des tarifs kWh été en diminution.
Le coût de l'électricité devrait être bien plus élevé que piloté en juillet 2023 (2023 = 279 296 € - 44 222 € = 235 074 € ; prévisionnel DSP 2024 = 180 000 € ; prévisionnel budget actualisé 2024 = 250 000 €).
- Compte tenu de la progression de notre activité de restauration, nos achats devraient logiquement augmenter cette année encore.
- Augmentation des coûts d'assurance, du personnel de nettoyage et probablement des transports scolaires selon les contrats soumis aux marchés publics.
- Une charge qui n'avait pas été anticipée jusque-là, celle des « annonces insertions » estimée à 5 000 €, pour la parution des marchés publics à venir.
- Évolution plus importante que prévue initialement pour les charges salariales et taxes afférentes, principalement liée :
 - o au choix d'avoir nommé une directrice adjointe, Mlle LODÉ, qui partage son temps de travail avec sa fonction d'assistante au siège et donc le montant de sa rémunération,
 - o d'avoir nommé une coordinatrice accueil, Mme NASSIRI, qui a vu sa rémunération réévaluée,
 - o l'autre facteur déterminant à cette hausse réside dans l'augmentation des Salaires de la branche du Sport au 1^{er} janvier 2024,
 - o enfin, nous avons une directrice en poste, avec un pilotage salarial correspondant à 12 mois contrairement aux années 2021-2023.

Hors frais de participation au fonctionnement du siège, le résultat prévisionnel de Rivéa (+118 490 €) serait en nette dégradation par rapport à 2023 (+163 247 €), à 2022 (+206 875 €) mais supérieur à 2018, 2019, 2020, 2021.

bilan d'activité annuel 2023

	2019	2020	2021	2022	2023	PREVI 2024 DSP	PREVI AGO budget 2024
PRODUCTION VENDUE ET SERVICES	802 782	286 274	302 240	693 475	759 107	757 500	823 000
AUTRES Produits	859 048	590 218	871 470	1 249 505	1 271 237	1 160 991	1 324 208
TOTAL DES PRODUITS	1 661 830	876 492	1 173 710	1 942 980	2 030 343	1 918 491	2 147 208
Variation de stock	-4 456	799	4 416	3 792	-2 898	0	0
Prestations	1 014	169	0	0	0	1 000	1 000
Fluides	273 275	192 313	207 273	485 051	537 715	425 300	445 200
Achats	66 855	36 893	64 381	66 236	75 620	79 200	85 500
Services Extérieurs	302 130	234 799	273 421	325 947	318 541	324 700	322 113
Autres Services Extérieurs	209 930	178 882	159 299	208 937	220 848	236 360	241 710
Impôts, Taxes et versements assimilés	35 977	22 920	23 435	35 883	32 597	41 638	39 538
Salaires et traitements	618 347	349 454	377 178	559 769	614 067	645 095	681 849
Divers (inclus frais fonctionnement siège et GER)	67 331	53 145	50 494	50 489	164 526	167 890	305 959
TOTAL DES CHARGES	1 570 402	1 069 375	1 159 897	1 736 105	1 961 018	1 921 182	2 122 868
RESULTAT NET	91 428	-192 882	13 813	206 875	69 326	-2 691	24 340

En intégrant les fais de fonctionnement du siège et le GER, c'est encore plus compliqué.

Il faut espérer une fréquentation et donc un chiffre d'affaires supérieur à nos attentes pour améliorer la situation.

CHAPITRE 3 : LE PARC TERRALTIUDE

La gestion de Terralitude doit s'orienter sur le développement de la fréquentation du parc et l'augmentation des recettes au travers de la satisfaction client, mais également sur une bonne gestion des coûts de fonctionnement.

3.1. Compte-rendu technique

Annexe n°18 : Flyers 2023 et grille tarifaire

Annexe n°19 : Météo 2023.

3.1.1 Le personnel

Annexe n°20 : Organigramme du personnel.

Représentant le plus gros poste de dépenses, nous avons travaillé sur ces charges de masse salariale que nous avons présenté lors du suivi SPL en décembre 2022.

Nous avons eu recours à 12 contrats saisonniers seulement contre 18 à 20 les saisons avant Covid.

Nombre de personnes	Nb d'heures semaine	Nb de mois
1 Directeur d'établissement	35h	12
1 Responsable Adjoint	35h	12
1 Coordinateur activités	35h	12
1 opérateur	20h	3½
1 opérateur	20h	2
	35h	2½
1 opérateur	25h	2
	35h	2
1 opérateur	20h	2
	35h	1
1 opérateur	20h	3½
	35h	2½
1 opérateur	35h	2
1 opérateur	35h	2½
1 opérateur	35h	2½
1 opérateur	35h	5 ½
1 agent d'accueil	35h	5 ½
1 agent d'accueil / activité	20h	2½
	35h	2½
1 agent d'accueil	20h	2

Ouverture du parc le 1^{er} avril 2023.

Nous avons décidé de suivre le modèle des années 2020-2021-2022 en concentrant les ouvertures en pleine saison 5/7 jours : cela a fonctionné avec

un ratio de CA/jour qui avait augmenté sans avoir d'effet négatif sur le CA global ; par ailleurs , nous limitons ainsi la hausse de la masse salariale.

Nous avons eu beaucoup de difficulté à recruter et à conserver les saisonniers. Phénomène post-covid qui touche tous les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie-restauration, partout en France.

Heureusement que nous avons pu trouver 6 étudiants, à temps partiel pour passer l'avant et l'après juillet-août.

Il a malheureusement parfois fallu dire à nos clients que nous ne pouvions pas leur proposer toutes les activités par manque de personnel.

Depuis le 1^{er} juin 2022, 100% de la charge salariale de M. GAULT est affectée sur l'établissement, ce qui a une forte incidence sur cette première année pleine.

Tableau comparatif des ressources humaines

Année	Nb de salariés	Nb d'heure	Masse salariale	Aides ASP, embauche PME, Covid	Coût salarial NET
2012	21	14 412	238 449	35 994	202 455
2013	19	16 417	254 413	48 423	205 990
2014	21	16 829	266 615	32 312	234 303
2015	19	13 069	233 572	14 009	219 563
2016	18	12 827	184 080	19 499	164 581
2017	19	12 346	183 019	11 161	171 858
2018	19	12 722	187 508	0	187 508
2019	19	12 156	189 331	0	189 331
2020	10	6 205	105 110	14 702	90 408
2021	11	8 933	144 405	14 033	130 372
2022	14	9 183	205 446	855	204 591
2023	15	9 875	253 183	0	253 183

La formation du personnel

Plusieurs sessions de formations et de recyclages, en lien avec l'exploitation des activités du Parc Terralitude, ont été organisées :

- Formation PAH (parcours acrobatique en hauteur)
 - Du 19 au 23 avril, niveau 1, pour 2 moniteurs
 - Du 5 au 9 juillet, niveau 1, pour 5 moniteurs
- Recyclage et formation Catapulte
 - Recyclage pour 5 moniteurs
 - Formation en juin pour 1 moniteur
- Formation et recyclage Fantasticable

- Formation du 27 au 29 juin pour 5 moniteurs
- Recyclage pour 5 moniteurs
- Entraînements évacuations :
 - Parcours : Roignant Johnny, Roignant Jeffrey et Gault Michaël le 7 avril
 - Fantasticable : Gault Michaël le 14 avril
- Formation « sécurité des travaux en hauteur »
 - Gault Michaël du 20 au 24 novembre

3.1.2. Fréquentation

Nous avons comme objectif d'atteindre les 20 000 activités en 2023, pour 15 000 clients.

Fréquentation globale du Parc :

<i>Du 1^{er} janvier au 31 décembre</i>	2019	2020	2021	2022	2023	%
<i>Nb d'activités réalisées</i>	17 250	12 942	11 647	21 889	17 467	-20,2 %
<i>Nb de visiteurs</i>	13 637	11 132	8 689	15 768	12 933	-18 %

Avec 6 jours d'ouverture en moins qu'en 2022 et une météo peu avantageuse, notre fréquentation a logiquement baissé.

Et pour rappel, les trottinettes électriques tout terrain sont retournées à Charlemont (621 activités en 2022).

Le mois de mai a été stable, il n'y a que la Tour des Aventuriers qui a connu une baisse de fréquentation.

Le mois de juin a été porté par le Fantasticable qui est la motivation principale de nos visiteurs. L'accrobranche s'est maintenu par rapport à 2022, les autres activités étaient plutôt en baisse.

La fréquentation du mois de juillet a été en baisse. La météo pluvieuse à partir du milieu de mois est l'explication principale.

Au mois d'août, baisse à nouveau (météo début de mois), sauf les structures gonflables. Le paintball est l'activité la moins attractive avec le plus mauvais résultat (et de loin) sur un mois d'août.

En septembre, la fréquentation de nos activités a été dans la moyenne, sauf pour le paintball qui est toujours en-dessous de nos attentes.

En octobre, la fréquentation fut en baisse par rapport à 2022. Toutefois, la météo clémente avec des réservations de dernières minutes, nous permet de réaliser nos objectifs sur cette période.

Malgré une baisse de la fréquentation de 20 % par rapport à 2022, nous sommes dans les standards de nos meilleures années (2015 et 2016 par exemple).

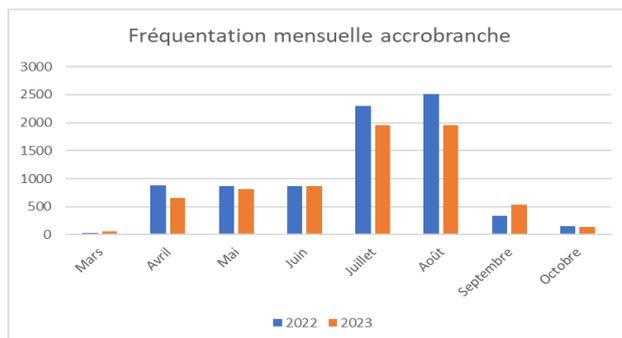
(Annexe n°21 : Fréquentation et chiffre d'affaires mensuels du Parc).

Fréquentation par provenance (Source : logiciel Guidap)

- France 61 %
- Belgique 23 %
- Pays-Bas 11 %
- Autres 5 %

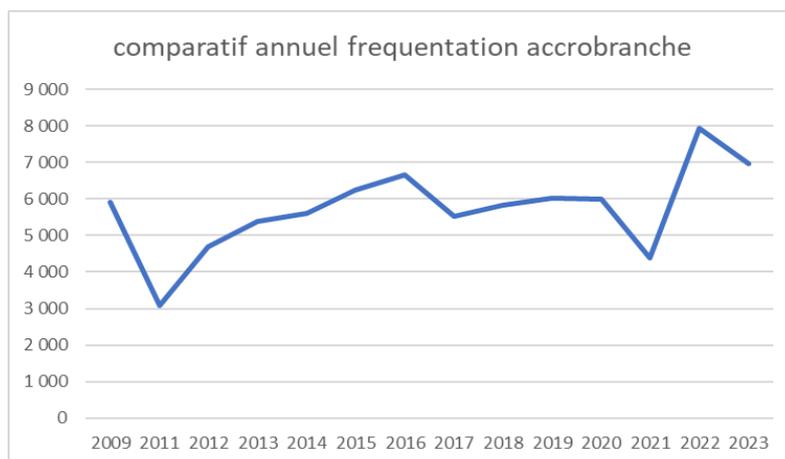
Fréquentation parcours acrobatiques

Mois	2022	2023	%
Mars	29	51	75.9%
Avril	879	652	-25.8%
Mai	863	819	-5.1%
Juin	867	869	0.2%
Juillet	2 305	1 953	-15.3%
Août	2 511	1 959	-22.0%
Septembre	340	532	56.5%
Octobre	144	143	-0.7%
TOTAL	7 938	6 978	-12.1%



Comparatif avec les années précédentes :

Année	Fréquentation
2009	5 915
2011	3 083
2012	4 698
2013	5 383
2014	5 607
2015	6 238
2016	6 661
2017	5 537
2018	5 836
2019	6 018
2020	5 985
2021	4 400
2022	7 938
2023	6 978



Les parcours acrobatiques représentent 40 % de la fréquentation totale.

Zoom sur la fréquentation des enfants sur les parcours acrobatiques

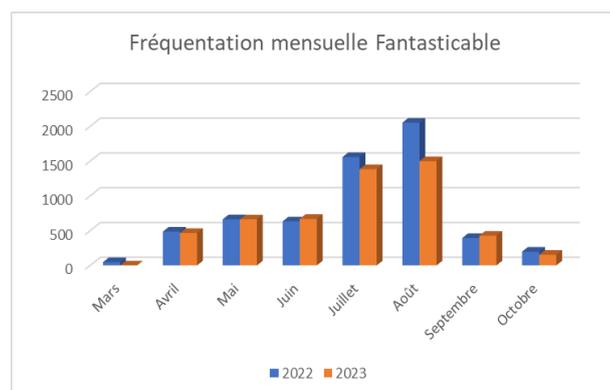
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Δ
TOTAL	1 583	1 480	1 448	1 739	1 702	1 504	2 800	1 939	-31 %

La seconde meilleur année tout de même ...

La Tour des Aventurier, prolongement de l'accrobranche.
 Cumulé adultes et enfants, cela représente 2 180 activités.
 Cela signifie donc que 31% des personnes pratiquant l'accrobranche nous achète également le pass pour la Tour des Aventurier et contribue donc à l'augmentation du panier moyen. C'est plus faible qu'en 2022 (40%).

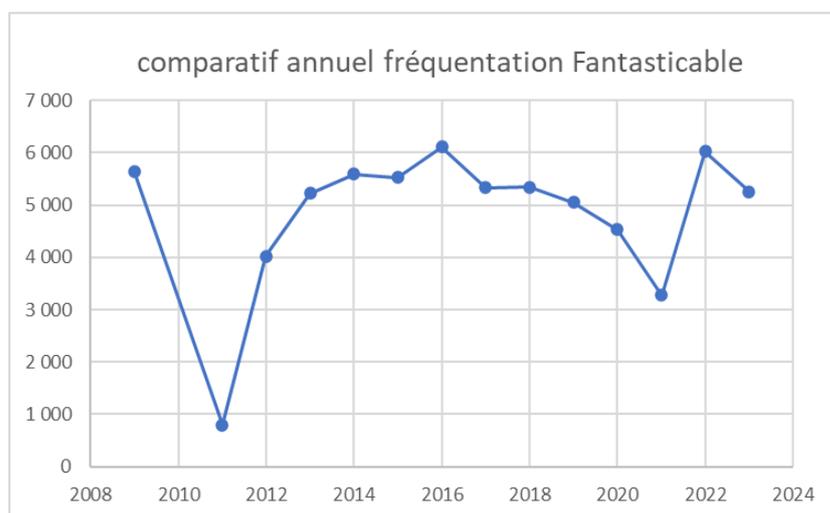
Fréquentation Fantasticable

Mois	2022	2023	%
Mars	47	0	-
Avril	486	466	-4.1%
Mai	663	662	-0.2%
Juin	633	669	5.7%
Juillet	1 558	1 383	-11.2%
Août	2 052	1 499	-26.9%
Septembre	394	427	8.4%
Octobre	198	153	-22.7%
TOTAL	6 031	5 259	-12.8%



Comparatif avec les années précédentes :

Année	Fréquentation
2009	5 648
2011	794
2012	4 023
2013	5 226
2014	5 595
2015	5 530
2016	6 110
2017	5 336
2018	5 345
2019	5 049
2020	4 531
2021	3 275
2022	6 031
2023	5 259



Notre « image de marque », le Fantasticable.
 Sa fréquentation diminue de 13 % par rapport à 2022.
 Il représente 30 % de la fréquentation totale du Parc.

Fréquentation Paintball

Mois	Fréquentation 2019	Fréquentation 2022	Fréquentation 2023
Mars	4	51	0
Avril	191	209	166
Mai	113	238	251
Juin	160	259	208
Juillet	331	510	371
Août	358	575	204
Septembre	63	83	89
Octobre	73	92	77
TOTAL	1 293	2 017	1 366

Le paintball représente 7,8 % de la fréquentation totale du Parc. Il connaît la plus forte baisse de fréquentation (-32,3%), sans explication apparente. Selon notre fournisseur, la plupart des paintballs en France sont en perte de vitesse.

L'activité reste un atout indéniable dans la diversité de notre offre et nous aurons de nouveaux aménagements à venir.

Fréquentation Catapulte

Mois	2022	2023	Δ
Mars	0	0	
Avril	55	83	50.9%
Mai	119	115	-3.4%
Juin	171	113	-33.9%
Juillet	305	272	-10.8%
Août	422	210	-50.2%
Septembre	68	75	10.3%
Octobre	42	7	-83.3%
TOTAL	1 182	875	-26.0%

La fréquentation diminue de 26% par rapport à 2022, représentant 5% de la fréquentation totale.

Arrivée en 2018, il ne reste que 4 mois en 2024 avant d'avoir clôturer son amortissement comptable, prévu sur 6 ans dans nos immobilisations.

L'investissement était de 23 810 € HT, +/- 5 000 € de consommables ; le CA rapporté depuis est de l'ordre de 45 K€ HT.

Même si la fréquentation régresse, c'est un investissement rentable et une activité complémentaire à sensations.

Fréquentation structures gonflables

Mois	2018	2019	2021	2022	2023	Δ
Mars	29	0	0	0	0	
Avril	70	48	0	147	26	-82.3%
Mai	130	24	13	64	86	34.4%
Juin	49	26	37	69	131	89.9%
Juillet	335	99	84	270	249	-7.8%
Août	172	136	57	290	317	9.3%
Septembre	39	33	12	16	0	-100%
Octobre	2	0	0	0	0	
TOTAL	826	366	203	856	809	-5.5%

Petite baisse mais tout à fait honorable par rapport aux historiques.
La météo est très impactante : pluie = structures gonflables non fonctionnelles.

L'activité représente 4,6% du total du parc.

3.1.3. Les ventes par tarif

La nouvelle grille tarifaire 2023 a été validée en décembre 2022, en suivi SPL.

Les évolutions par rapport à 2022 étaient :

- Simplification de notre grille tarifaire paintball avec la suppression des tarifs joueurs équipés.
- Augmentation de la plupart de nos tarifs, de 3 à 10 %, pour compenser l'inflation.
- Augmentation du tarif accrobranche adulte (de 23 € à 25 €) avec la création d'un parcours noir.
- Augmentation du tarif accrobranche 6/11 ans (de 15 € à 18 €) avec l'accès au parcours de la tour des aventuriers enfant renommé « Jaune 4 ».

Tableau des ventes par tarif

bilan d'activité annuel 2023

ACTIVITES	2021		2022		2023	
	VENTE	TTC	VENTE	CA HT	VENTE	CA HT
ACCROBRANCHE	2 400	38 810.00 €	3 631	61 094.56 €	3 346	70 055.45 €
ACCROBRANCHE TARIF GROUPE	420	5 252.73 €	890	13 634.55 €	848	13 716.37 €
ACCROBRANCHE CV	7	114.54 €	10	172.73 €	3	44.54 €
FANTASTICABLE	1 911	47 716.37 €	3 385	86 064.55 €	3 306	83 400.00 €
FANTASTICABLE TARIF GROUPE	29	659.09 €	209	4 656.38 €	53	1 300.92 €
FANTASTICABLE CV	2	41.82 €	12	261.82 €		
FREE JUMP - TARIF GROUPE	61	499.09 €				
FREE JUMP ENFANT - TARIF GROUPE	30	240.00 €				
CATAPULTE INDIVIDUEL	268	2 400.00 €	391	3 463.64 €	277	2 463.64 €
CATAPULTE TARIF GROUPE	29	237.27 €	55	368.18 €	73	575.46 €
CATAPULTE CV			11	80.00 €		
TOUR DES AVENTURIERS	19	123.63 €	144	868.19 €	20	145.45 €
TOUR DES AVENTURIERS TARIF GROUPE	68	101.82 €	79	333.64 €	62	394.55 €
TROTTINETTE TARIF INDIV	463	8 161.67 €	512	9 960.00 €		
TROTTINETTE TARIF GROUPE	25	413.33 €	98	1 796.66 €		
STRUCTURES GONFLABLES			846	2 307.28 €	702	1 914.55 €
PACK M	351	6 506.36 €	831	14 293.64 €	538	9 618.18 €
PACK L	160	4 690.92 €	276	7 103.64 €	158	5 105.45 €
PACK XL	23	295.45 €			4	185.45 €
PACK XXL			8	0.00 €		
PACK M TARIF GROUPE	147	2 660.91 €	437	7 548.17 €	192	3 665.46 €
PACK L TARIF GROUPE	63	1 444.55 €	60	1 690.91 €	140	4 200.00 €
PACK XL - TARIF GROUPE			34	1 438.18 €		
PAINTBALL 250 BILLES CV					4	72.73 €
RECHARGE 100 BILLES	36	127.28 €	22	140.00 €	101	642.72 €
ACCROBRANCHE + TOUR DES AVENTURIERS	217	5 863.64 €	777	18 909.10 €	422	12 180.00 €
ACCRO + TOUR AVENTURIERS TARIF GROUPE	34	834.54 €	200	3 767.27 €	27	736.36 €
FANTASTICABLE + ACCRO + TOUR AVENTURIERS	1 349	55 150.89 €	1 532	66 607.30 €	1 211	55 457.29 €
FANTASTICABLE + ACCRO TARIF GROUPE	37	1 547.27 €	183	7 652.73 €	139	6 191.82 €
FANTASTICABLE + PAINTBALL	149	4 954.55 €	181	7 318.19 €	200	8 865.45 €
FANTASTICABLE + PAINTBALL TARIF GROUPE			65	2 718.18 €	43	1 915.45 €
FANTASTICABLE + CATAPULTE + ACCROBRANCHE	224	10 894.55 €	558	27 669.11 €	302	15 447.26 €
FANT + CATAPULTE + ACCRO - TARIF GROUPE	113	5 239.10 €	222	10 292.73 €	72	3 534.54 €
FANTASTICABLE + CATAPULTE + PAINTBALL	72	3 563.63 €			113	6 060.91 €
FANT + CATA + PAINTBALL TARIF GROUPE	30	1 390.91 €	112	5 192.73 €	8	392.73 €
TOTAL	8 737	209 935.91 €	15 771	367 404.06 €	12 364	308 282.73 €

En terme de chiffre d'affaires, la cible à atteindre était de 368 750 € HT, se situant entre le record 2022 (408 479 €) en retirant l'activité Trottinette et le précédent de 2016 (345 757 €).

Les préventes en ligne ont très bien fonctionné aux mois de février et mars pour établir de nouveaux records mensuels.

Le début de saison a été compliqué : météo pluvieuse + difficultés de recrutement font d'avril un mois moyen, mais toutefois assez proche du CA des dernières années.

Le mois de mai s'est déroulé en 2 phases, avec une première quinzaine pluvieuse et une deuxième marquée par un temps estival. Nous nous maintenons proche du CA record de 2022.

Le mois de juin a été très proche de celui de 2022 (- 1 465 €).

Après un très bon départ, le CA du mois de juillet a dégringolé (pluie) en fin de mois. Cependant il reste très proche des meilleurs mois de juillet.

Le mois d'août a été très compliqué au niveau météo avec 12 jours de pluie. Le résultat est forcément décevant, mais le CA total depuis le début de la saison est de 316 014 € ; cela reste le 2^{ème} meilleur après 2022.

En septembre, le CA fut moyen, surtout avec une météo favorable, mais il correspond au pilotage.

En octobre, le CA a été très proche de celui de 2022 avec une journée d'ouverture en moins. Nous sommes à 2€ près du prévisionnel.

Nous avons réalisé la deuxième meilleure année en CA depuis l'ouverture du Parc Terralitude avec 351 755 € HT.

Malgré une météo capricieuse, nous avons été constant sur l'ensemble de la saison. Toutefois le mois d'août, très pluvieux, nous empêche d'être très proche de la saison record de 2022. Nous restons très dépendants de la météo.

3.1.4. La communication

Les principales charges de communication / publicité en 2023 :

- Flyers = 799 €
- Nouveaux panneaux signalétique interne = 995 €
- Hébergement site internet = 312 €
- Référencement sur Google = 3 083 €
- Magazine Balade = 750 €

Notre coût total de charges en communication pour 2022 a été de 4 604 € HT.

Communication externe :

- 10 000 flyers,
- Partenariat Fugi FM : échange 503 spots radio contre des entrées Terralitude d'une valeur de 1 684 €.
- Publicité sur le Facebook de « Tourisme en Ardenne »
- Partenariat avec l'Office de Tourisme Val d'Ardenne, l'Agence de Développement Touristique et la marque Ardenne (tourisme Transfrontalier).
- Participation aux bourses d'échanges avec l'Office de Tourisme Val d'Ardenne : échange flyers avec les autres professionnels du tourisme, français et belges.
- Jeu concours sur la plateforme « Explore Grand Est ».
- Parution d'articles de presse (**Annexe n°22**)
- Réponse hebdomadaire aux avis clients sur les réseaux sociaux (google, Facebook, Tripadvisor).
- Chéquier étudiant Charleville-Mézières.

Campagne de référencement via KELCIBLE (**Annexe 23**)

Nous avons choisi de communiquer via l'agence Kelcible en monétisant des mots clés sur Google dans une zone géographique délimitée pour un budget sur une période précise, permettant de cibler les personnes recherchant nos mots clés et de les renvoyer sur notre site internet.

Pour la saison 2023, l'objectif était de se concentrer sur le public Français.

Au cours de la période de diffusion de la campagne, soit du 28 avril au 31 juillet 2023, notre site web a enregistré plus de 36 000 visites, ce qui est semblable aux statistiques de l'année précédente.

Les indicateurs de qualité du trafic (page/session, taux de rebond, durée moyenne des sessions) sont en baisse mais s'expliquent par l'intégration de l'achat des billets sur les landing page activités.

Parmi les sources, le trafic direct est notre principal levier d'acquisition avec plus de 50% des visites générées via ce dernier.

Le référencement payant arrive en 3^{ème} position et enregistre une belle hausse sur la période.

La navigation des internautes sur notre site web se fait majoritairement sur mobile (75%) et cette tendance s'est accentuée par rapport à 2022.

Parmi les pages les plus visitées, celle dédiée au Fantasticable arrive en 2^{ème} position.

Les campagnes ont été ultra performantes :

- le taux de clic est excellent, il dépasse les 37% et est en hausse
- le coût par clic est en baisse alors qu'il augmente en moyenne dans tous les secteurs de 20-25%

Budget dépensé = 3 083 € HT

Le CA généré est en forte hausse ($\times 2,5$) = 9 615 € TTC => 8 741 € HT

Bénéfice = 5 658 €

3.1.5. La nature et la description des incidents rencontrés dans l'exploitation du service.

Nous avons été contrôlés par la commission des fraudes par les services de la répression des fraudes et la section sécurité et qualité sanitaires des aliments, le 2 juin 2023. Les contrôles étaient centrés sur notre snack, le suivi des EPI et nos parcours PAH. Nous avons obtenu un avis très satisfaisant pour notre point de restauration et nous avons reçu 2 remarques pour :

- o Ne pas faire de suivi « EPI » sur nos masques paintball : pas de numéro d'identification
- o Manque d'informations pour l'accès à nos parcours.

Nous allons réajuster notre fonctionnement par rapport à ces 2 points pour la saison 2024.

Piste et 4x4

Le chemin d'accès au Fantasticable est toujours aussi peu praticable. Toutefois, grâce à l'achat du tracteur nous avons amélioré certains passages.

Frais de réparation et d'entretien des véhicules pour 2023 = 2 500 €

Aussi, la CCARM a prévu de faire refaire les parties les plus abîmées en enrobé au printemps 2024.

Terrain paintball

Un grand nombre des structures de jeux en bois du paintball sont verrouillées et à remplacer. Après avoir refait le petit terrain en 2023, ce sera au

tour du grand terrain en 2024. Réaménagement avec des tôles de silo à grain et des conteneurs.

Clôture du parc

La clôture du parc est en mauvais état, à cause du passage des sangliers, des chutes d'arbres et des poteaux en bois qui sont vermoulus. Nous nous chargeons de son remplacement par des poteaux bois avec des grilles rigides. Après avoir réalisé une première phase en 2023, nous continuerons en 2024.

Coulée de boue sur le parking

À cause de fortes pluies, le 19 septembre 2023, une coulée de boue s'est déclenchée au niveau du parking de Terralitude. Plus de 30 tonnes de terre et débris ont été ramassés par les équipes de la Communauté de Communes et de Terralitude avec l'aide de l'entreprise Saddek.

3.1.6. Indications relatives aux principaux moyens mis en œuvre par le fermier

Les charges de maintenance, de contrôles obligatoires, de remplacement de matériel s'imposent pour l'ouverture des activités et ne peuvent difficilement être diminués.

Le plan de renouvellement et d'achats 2023 a été présenté et approuvé en décembre 2022.

Elagage, enlèvement des souches d'arbres morts, abattage d'arbres morts.



Démontage du plongeur de saut de la « Tour des Aventurier »



Suite à la mort de 2 arbres, remplacements des jeux sur les parcours Pitchoun 1 et Jaune 3.



Construction d'un parcours Noir 3

Installation de pancartes informatives au départ de chaque parcours





Réaménagement du petit terrain de paintball

Remplacement d'une partie de la clôture du parc (phase1)



Installation de tonnelles mobiles et saisonnières pour agrandir notre terrasse couverte



Changement de 2 poteaux au Paintball



Mise en place d'un nouveau panneau présentant nos activités

Remise à niveau de notre système de vidéosurveillance et d'alarme



Tableau financier des travaux réalisés :

<i>Travaux</i>	<i>Entreprises</i>	<i>Montant € HT</i>
Elagage	Bart	1 800 €
Enlèvement des souches	En interne	0 €
Abattage d'arbres morts	En interne	0 €
Démontage du plongeoir de saut de la « Tour des Aventuriers ».	Concept Loisirs Evolution	8 404 €
Suite à la mort de 2 arbres, remplacements des jeux sur les parcours Pit-choun 1 et Jaune 3	Concept Loisirs Evolution	7 087 €
Construction d'un parcours Noir 3	Concept Loisirs Evolution	25 121 € (Travaux financés par la CCARM)
Installation de pancartes informatives au départ de chaque parcours	En interne et fusion Graphic	620 €
Réaménagement du petit terrain de paintball	En interne et Bemaco	4 490 €
Remplacement d'une partie de la clôture du parc (phase1).	En interne, Blehen	1 040 €
Installation de tonnelles pour agrandir notre terrasse couverte	En interne et Spidtec	2 285 € (achat 2022, installation 2023)
Changement de 2 poteaux au Paintball	Saddek	4 632 €
Mise en place d'un nouveau panneau présentant nos activités	En interne et Fusion Graphic	375 €
Remise à niveau de notre système d'alarme	Eclair Sécurité	2 901 €
TOTAL :		33 634 €

Renouvellement du Primo-équipement

Désignation	Entreprise	Montant HT
Vêtements moniteurs	Fusion graphic	313,50 €
Sangle poulie PAH	Cilao	483,84 €
Cordes et Harnais Catapulte	Extrem Amusement	995 €
Harnais enfant PAH	Petzl	1 236,89 €
Maillon delta	Petzl	322,40 €
Tonnelles départ Fantasticable	Amazon	67,89 €
Matériel PAH	SPS Filet	611,95 €
Chauffe-eau	Leroy Merlin	478,68 €
		4 510,15 €

Acquisition de biens par le fermier :

Désignation	Montant HT
Land Rover Defender	31 200 €
Aspirateur sur batterie	245,31 €
Bétonnière	1 817 €
Grill snack	787,72 €
Cellule à grains	2 000 €
PC portable	578 €
Broyeur d'accotement	2 945,50 €
Bipeur restaurant	106,32 €
	39 679,76 €

(Annexe 24 : Factures renouvellement du Primo-équipement et acquisition de biens par le fermier)

Les opérations de contrôles et de vérifications

Nous avons fait vérifier les parcours acrobatiques en hauteur par la société ALPES CONTROLES.

L'expertise annuelle sanitaire des arbres du Parc acrobatiques en hauteur a été également effectuée par la société SYLVEXPERT.

Une vérification des installations électriques par la société Véritas et des extincteurs par la société CASI sont également effectuée annuellement.

La société AEROFUN, comme le prévoit le contrat de maintenance, procède à une vérification complète de l'installation du Fantasticable avant le début de la saison.

Les appareils assurant la sécurité à la Tour des Aventuriers ont été vérifiés et certifiés par la société HEADRUSH EUROPE.

Les appareils de « rupture de ligne de vie continue » ont été vérifiés et certifiés par la société VERT VOLTIGE.

(Annexe 25 : Rapport de vérification).

- Etude phytosanitaire (Sylvexpert) : 990 €
- Conformité des jeux (Alpes Contrôles) : 2 831,84 €
- Contrôle des extincteurs (Casi) : 262 €
- Contrôles des installations électriques (Bureau Veritas) : 447,17 €
- Maintenance du système d'alarme et de vidéosurveillance (Eclair Sécurité) : 1 295,77 €
- Maintenance du Fantasticable (Aerofun) : 17 268,64 €

Total = 23 095 € HT

Les équipements de sécurité (EPI) et les différentes attractions sont vérifiés en interne :

- Vérification annuelle complète de tous les équipements en détail en mars ;
- Vérification mensuelle fonctionnelle de tous les équipements ;
- Vérification quotidienne visuelle sur les parcours, sur le Fantasticable avec une descente d'essai, les baudriers, la Catapulte et le terrain de paintball ;
- Opérations de contrôles renseignées dans les cahiers de bord pour chaque équipement.

3.1.7. Les sous-traitants

<i>Sous-traitants</i>	<i>Domaine d'activités</i>	<i>Date de contrat</i>
AEROFUN	Maintenance Fantasticable	15/09/2022 au 15/09/2024
ALPES CONTROLES	Vérifications des Parcours Acrobatique en Hauteur et de la Tour de Saut	Annuelle
VERT VOLTIGE	Certification « ruptures de ligne de vie continue »	Annuelle
HEADRUSH EUROPE	Certification des « True Blue » et du « Quick Fly »	Annuelle
CASI	Vérification annuelle des extincteurs	1/06/2012 durée 1 an renouvelable par tacite reconduction
SYLVEXPERT	Etude phytosanitaire des Arbres	Annuelle
GUIDAP	Billetterie TERRALTTITUDE	Annuelle
VERITAS	Vérifications des Installations Electrique	Annuelle
ECLAIR SECURITE	Maintenance du système d'alarme et de surveillance	Annuelle

(Annexe n° 26 : Contrat de maintenance)

(Annexe n° 27 : Attestation d'assurance)

3.2. Compte-rendu financier

(Annexe n° 28 : Grand Livre Terralitude 2023, compte d'exploitation 2023).

3.2.1. Détail par nature des charges de fonctionnement

Nos principales dépenses ont été programmées et validées au travers du plan de renouvellement et de la masse salariale du parc.

Au niveau des charges, nous avons prévu :

- Une hausse de la masse salariale avec l'augmentation des SMC, les revalorisations et l'affectation de Monsieur GAULT sur l'année entière. Cependant la masse salariale sera toujours inférieure aux années 2013-2014.

- ⇒ La fin des exonérations liées au BER, les problèmes de recrutement qui nous ont conduit à reprendre du temps pour les formations et la problématique de calcul sur les charges URSSAF (+10K€ / prévisionnel) par rapport aux précédentes aides Covid ont rendu très délicat cette partie de gestion
 - ⇒ La masse salariale est plus importante que prévu mais sans atteindre les historiques de 2013-2014
 - ⇒ Salaires bruts hors charges = 198 868 €, soit 11 868 € supérieur au prévisionnel
 - ⇒ Salaires bruts + charges = 253 183 €, soit 25 520 € supérieur au prévisionnel
- Une augmentation de la valeur des amortissements malgré la fin d'immobilisation du paintball. Cela s'entend par l'achat d'un véhicule Land Rover Defender (que l'on amorti sur 3 ans), d'une bétonnière pour les travaux de réfection de clôture du parc notamment, de poteaux au paintball et par les investissements réalisés en 2022.
 - ⇒ Cette valeur est finalement inférieure au prévisionnel et à 2022 du fait d'avoir transféré les trottinettes (et donc leur valeur restant à amortir) à Charlemont et d'avoir revendu la remorque de « chasse ».
 - L'achat du Defender marque une augmentation de la TVS (+ 3 300 € /an) et des dépenses en carburant.
 - ⇒ Passant de 1 756 € en 2022 à 4 863 € en 2023, c'est une augmentation mais un petit moins que prévu.
 - Une baisse des dépenses d'entretien par rapport à 2022, car anticipation en fin d'année, notamment pour les travaux du paintball et des clôtures.
 - ⇒ Parfaitement calé : 14 949 € pour un prévisionnel à 15 000 €.
 - Mais une augmentation des dépenses de maintenance, conséquence des travaux sur les parcours accrobranche (jaune et pitchoun) et de la tour de saut.
 - ⇒ Là aussi, c'est très bien, avec 1 500 € de moins qu'au prévisionnel.

	TOTAL CHARGES avec participation frais fonctionnement siège	TOTAL CHARGES sans participation frais fonctionnement siège
2022	508 093 €	455 791 €
prévi 2023	520 276 €	466 170 €
réalisé 2023	524 678 €	477 717 €
écart prévi / réalisé	4 402 €	11 547 €

- ⇒ Nous clôturons l'exercice avec un montant total de charges légèrement supérieur au prévisionnel.

3.2.2. Détail des recettes d'exploitation réparties suivant leur type

Il était difficile d'imaginer que nous pouvions reproduire la saison record 2022 en termes de CA.

Même si nos tarifs augmentent, nous avons basculé l'activité des trottinettes tout terrain à Charlemont.

Ainsi, nous avons ciblé un CA de 368 750 €

Comme vu précédemment, le CA réalisé est inférieur au prévisionnel mais cela reste la seconde meilleure année du parc avec 351 755 € HT.

La COSP est légèrement supérieur au prévisionnel avec la refonte du contrat de DSP.

Nous avons revendu la remorque que nous utilisions en secours pour le transport de passager pour 3 333 € HT qui n'étaient pas prévus.

Nos produits d'exploitation sont donc de 553 281 € pour un prévisionnel de 566 645 €.

3.2.3. Résultat de l'exercice

Des charges supérieures et des recettes inférieures au prévisionnel, cela nous conduit à un résultat plus faible qu'attendu avec + 28 604 € en tenant compte des frais de participation au fonctionnement du siège.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	PREVI 2023	2023
PRODUITS									
Production vendue	345 757	326 890	325 429	303 491	275 410	220 016	408 479	368 750	351 755
Subvention d'exploitation	167 714	195 895	195 895	195 895	138 758	195 895	195 895	195 895	196 704
Autres	23 704	14 308	6 070	3 291	700	6 033	1 700	2 000	4 823
TOTAL DES PRODUITS	537 175	537 093	527 394	502 677	414 868	421 944	606 074	566 645	553 281
CHARGES ET CONSOMMATIONS									
Variation de Stocks	-506	138	164	-181	-49	224	-185	0	-1016
Fluides	3 748	3 783	3 434	3 145	2 369	2 487	3 858	5 000	4 436
Achats	48 298	55 715	39 637	48 880	35 232	41 552	45 443	41 800	33 114
Services Extérieurs	60 344	100 975	100 519	90 912	77 519	88 485	124 330	107 610	106 541
Autres Services Extérieurs	12 832	16 212	11 720	16 905	8 244	10 088	13 479	12 810	13 155
Impôts, Taxes et versements assimilés	11 324	14 938	18 297	14 722	7 381	11 732	15 445	21 137	20 630
Salaires et traitements	184 080	183 019	187 508	189 331	90 408	130 372	204 591	227 663	253 183
charges exceptionnelles	2 529	779	577	1 306	-8	0	7	0	1 103
Dotation aux amortissements	42 390	42 256	47 947	57 479	57 763	56 819	48 823	50 150	46 571
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	87 152	90 665	97 742	59 091	62 724	34 470	52 303	54 106	46 961
TOTAL DES CHARGES	452 191	508 479	507 545	481 589	341 584	376 230	508 093	520 276	524 678
RESULTAT	84 984	28 614	19 849	21 088	73 284	45 714	97 981	46 369	28 604

3.3. Projection 2024

3.3.1 Date de la saison 2024

Nous avons proposé de rester dans la continuité des années précédentes avec une ouverture du parc à partir du 1^{er} avril 2024 et 5 jours par semaine en juillet et en août.

3.3.2 Les tarifs 2024

Nous ne prévoyons pas d'augmentation de tarifs pour 2024 pour les raisons suivantes :

- Selon la DSP 2023-2028, les tarifs de nos activités principales (article 85) seront soumis à une évolution annuelle dans la limite de la formule d'indexation prévue à l'article 98, et selon l'article 97, cette formule d'indexation sera mise en application pour la première fois le 1^{er} octobre 2024.
- Parallèlement, nous n'aurons pas de nouveauté à proprement parler, même si nous aurons une amélioration de nos prestations avec le réaménagement de notre grand terrain de paintball, le remplacement de notre aire de jeux gratuites et des poulies plus performantes sur nos parcours accrobranche.

La seule augmentation que nous proposons concerne une activité « accessoire », les anniversaires, en passant de 180 € (pour 10 enfants) à 190 €, en raison des augmentations sur les prix d'achat des boissons et gâteaux.

Par ailleurs, nous souhaiterions mettre en place une forme de tarif promotionnel (article 86) en proposant les tarifs réduits aux clients disposant d'un coupon obtenu à l'achat de prestations à Rivéa ou Charlemont.

Exemple : j'achète une entrée piscine à Rivéa, je dispose d'un coupon pour bénéficier d'un tarif réduit à Charlemont ou à Terralitude (1 coupon = 1 tarif réduit pour 1 personne). C'est une forme de promotion croisée de nos équipements.

Si validé, nous ferons un courrier à la CCARM en vue d'obtenir l'autorisation.

3.3.3 Recrutement

Lors du suivi SPL du 29 novembre 2023, les Administrateurs ont validé le prévisionnel de masse salariale pour la saison 2024, et donc la répartition des besoins en saisonniers (MS brute hors charges +/- 202 500 €).

3.3.4 Formations 2024

Nous prévoyons :

- Formation parcours et Fantasticable (en fonction du recrutement des moniteurs).

3.3.5 Plan de renouvellement et d'achat 2024

- Opérations de contrôles et de vérifications annuelles : 27 240 € HT.
- Renouvellement et travaux indispensables pour reprendre une activité identique à 2023 : 20 194 € HT.

Les propositions d'achat et d'aménagement

- Achat d'un ensemble sablage et cuve à ultrason pour l'entretien des véhicules pour un montant de 1 800 € HT.
- Adaptation de nos PAH : nos poulies étant devenues « obsolètes », elles ont 17 ans (nous avons de mauvais retours clients). Nous proposons de les remplacer par des poulies à roulement à billes offrant de meilleures performances. Ce changement nous oblige à modifier les pentes de l'ensemble de nos tyroliennes. Montant des travaux 71 314 € (Travaux financés par le GER à hauteur de 35 000 €).
- Comme signalé en 2022, nos jeux en accès gratuits sont en fin de vie. Nous souhaitons les remplacer par des jeux plus durables en alu. Pour un montant de 35 000 € (Travaux financés par le GER).

3.3.6 Les points à améliorer ou à prévoir

Des points soulevés les années précédentes, et non traités depuis, restent d'actualité, toujours avec le souci d'améliorer notre service pour nos clients et notre personnel, à savoir :

- Il faudrait améliorer le chemin d'accès de l'ardoisière au chalet d'accueil pour faciliter le cheminement des personnes à mobilité réduite et des familles avec poussettes. Dans le cadre de l'amélioration de la route d'accès au départ du Fantasticable, la Communauté de Communes a prévu de réaliser un chemin le long de notre grillage pour résoudre ce problème.

3.3.7 Budget prévisionnel 2024

Nous avons construit un budget prévisionnel au moment de la signature du contrat de DSP pour la période 2023-2028. Nous l'avons actualisé.

Il est toujours difficile d'imaginer que nous pourrions reproduire la saison record 2022 en terme de CA, qui plus est avec la météo capricieuse du début de saison. Ainsi, nous ciblons un CA se situant entre le record 2022 (408 479 €) et le CA de 2023, soit 369 000 € HT.

Le montant du GER, en recettes et en charges, n'apparaissait pas dans le prévisionnel de la DSP ; il est de 67 702 €, ce qui impacte profondément les comparatifs annuels.

Au niveau des charges, nous prévoyons notamment :

bilan d'activité annuel 2023

- Une hausse des achats en petit matériel / 2023 mais en-deçà de la moyenne des années antérieures.
- Une baisse du coût de l'assurance (au bénéfice du nouveau marché public).
- Une hausse de la TVS (2 véhicules + augmentation des niveaux de taxes).
- Une augmentation de la masse salariale : augmentation des salaires de branche au 1^{er} janvier 2024 + 0 avantage BER sur URSSAF (ce qui a grandement changé la donne depuis 2023).

Hors frais de participation au fonctionnement du siège, le résultat prévisionnel de Terralitude (+66 311 €) est en nette dégradation par rapport aux historiques 2015-2023.

	2019	2020	2021	2022	2023	PREVI 2024 DSP	PREVI 2024 budget AGO
Production vendue	303 491	275 410	220 016	408 479	351 755	368 750	369 000
Subvention d'exploitation	195 895	138 758	195 895	195 895	196 704	199 131	199 131
Autres	3 291	700	6 033	1 700	4 823	2 000	68 202
TOTAL DES PRODUITS	502 677	414 868	421 944	606 074	553 281	569 881	636 333
Variation de Stocks	-181	-49	224	-185	-1016	0	0
Fluides	3 145	2 369	2 487	3 858	4 436	13 500	5 300
Achats	48 880	35 232	41 552	45 443	33 114	51 850	45 550
Services Extérieurs	90 912	77 519	88 485	124 330	106 541	112 700	102 281
Autres Services Extérieurs	16 905	8 244	10 088	13 479	13 155	15 080	14 960
Impôts, Taxes et versements assimilés	14 722	7 381	11 732	15 445	20 630	21 780	22 943
Salaires et traitements	189 331	90 408	130 372	204 591	253 183	241 685	266 025
charges exceptionnelles	1 306	-8	0	7	1 103	2 500	2 500
Dotation aux amortissements	57 479	57 763	56 819	48 823	46 571	45 500	43 000
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0
Autres	59 091	62 724	34 470	52 303	46 961	55 615	114 777
TOTAL DES CHARGES	481 589	341 584	376 230	508 093	524 678	560 210	617 336
RESULTAT	21 088	73 284	45 714	97 981	28 604	9 671	18 997

En incluant le GER et les frais de participation au siège, ce n'est pas mieux.

3.4. Volet environnemental

Ce volet tend à décrire les mesures mises en œuvre pour garantir la protection de l'environnement et l'insertion par l'activité économique dans le cadre du contrat.

- Nous utilisons un récupérateur d'eau de pluie pour le nettoyage des véhicules.
- Nous avons toujours l'optique de réparer avant de remplacer par du neuf.
- Nous réutilisons au maximum les matériaux disponibles « rien ne se perd et tout se garde »
- Nous avons coupé des arbres sur site pour les ré-utiliser le bois sur un futur projet de construction.
- Nous avons planté de nouveaux arbres.

CHAPITRE 4 : CHARLEMONT

La gestion de Charlemont doit s'orienter sur le développement de la fréquentation et l'augmentation des recettes au travers de la satisfaction client, mais également sur une bonne gestion des coûts de fonctionnement.

4.1. Compte-rendu technique

4.1.1 Le personnel

Annexe n° 29 : Organigramme du personnel + copie état annuel DADS

Nombre de personnes	Base horaire hebdo	Nb de mois
1 directrice (CDI)	35h	12
1 Coordinatrice accueil culture patrimoine (mise à disposition par CCARM)	35h	12
1 référent polyvalent activités	35h	9
1 référent polyvalent médiation	35h	9
Moniteur guide accueil snack entretien	35h	7
Moniteur accueil snack entretien	35h	7
Accueil guichet, snack et entretien	35h	4 ½
Accueil guichet, snack et entretien	35h	4
Accueil guichet, snack et entretien	35h	3
Moniteur accueil snack entretien	35h	2

La campagne de recrutement a été moins compliquée que celle de Terralitude, même si nous avons constaté un très faible nombre de candidature, avec 6 anciens salariés / 8 saisonniers.

2 salariés présents au 31/12/2023

5 salariés ETP sur l'année

10 304 heures de travail rémunérées

Masse salariale globale (salaires bruts + charges sociales + ticket restaurant + taxes afférentes) = 215 646 €

La formation du personnel

En interne :

- **Formation PAH** (parcours acrobatique en hauteur)
 - Du 28 mars au 1 avril, niveau 1, pour 4 moniteurs
 - Les 5 et 6 avril, niveau 2, pour 4 moniteurs
 - Du 3 au 4 juillet, niveau 2, pour 1 monitrice

Par un prestataire :

- **PSC1**, par Croix Rouge Française, pour Mme GODART et Mme TEPEINT MALCORPS.

4.1.2. Fréquentation**Rappel du mode d'organisation**

Charlemont a ouvert du 8 avril au 29 octobre, les weekends et jours fériés en avril, mai et octobre, de 10h30 à 17h30 ; du mercredi au dimanche en juin et septembre de 10h30 à 18h30, et du mercredi au lundi en juillet et août de 10h30 à 18h30.

Les mêmes activités culturelles que les années précédentes ont été proposées : visites libres, guidées (Charlemont et Condé), ateliers et visites ludiques, et suppléments culturels Baludik et livret jeu.

Côté loisirs, le laser game, produit lancé en 2022, s'est poursuivi, tout comme les formules anniversaires.

2 nouveautés ont été proposées : l'accrocommando et la trottinette électrique tout-terrain.

L'escape game éphémère conçu pour Halloween 2022, a été proposé en juillet / août et lors d'Halloween évidemment.

Enfin, en août et septembre, des visites commentées en petit train ont été proposées, permettant de découvrir l'ouest de Charlemont.

=> Départ toutes les heures de 14h à 17h : 7€ / adulte, 5€ / enfant (4-12 ans).

Annexe n° 30 : Fréquentation et CA mensuel 2023

	TOTAL ANNUEL					
	2019	2020	2021	2022	2023	Prog 2022-2023
VISITE	3 526	3 808	3 101	4 202	5 306	26,27%
VISITE GUIDEE	1 711	899	1 066	1 936	1 153	-32,93%
FORT CONDE	0	0	0	86	40	-53,49%
ATELIER VISITE LUDIQUE	0	46	125	168	488	190,48%
supl BALUDIK	36	25	6	172	65	-62,21%
supl LIVRET JEU	0	55	23	76	109	43,42%
LASERGAME	0	0	0	994	1 612	67,81 %
TROTTINETTE	0	0	0	0	168	/
ACCROCOMMANDO	0	0	0	0	239	/
COURSE D'ORIENTATION	0	0	105	153	133	-13,07%
ESCAPE GAME	0	0	0	0	47	/
PTRT	0	0	0	0	482	/
EVENEMENT	3 705	402	1 493	1 958	2 476	26,46%
GRATUIT	283	263	155	267	398	52,49%
FREQUENTATION TOTALE	9 446	5 418	6 045	9 764	12 598	32,04%

☞ La fréquentation a augmenté : 12 598 activités commercialisées, soit une progression de plus de 32% par rapport à la saison 2022 (juin à octobre et groupes début d'année).

La météo a été mitigée tout au long de la saison, avec un mois de juin très chaud, une deuxième quinzaine pluvieuse en juillet, et un mois d'août orageux, ce qui a impacté la fréquentation, particulièrement sur la haute saison mi-juillet/mi-août.

Les visites libres, les ateliers, le laser game et les événements sont en hausse.

Les nouvelles activités ont démarré timidement et n'ont pas atteint les objectifs fixés.

Enfin, les activités de visites guidées (individuelles et groupes) et Baludik sont en baisse.

4.1.3. Le chiffre d'affaires

Il s'élève à 124 265€ HT contre 81 624€ HT en 2022.

Il a augmenté de plus de 50% par rapport à 2022, et de près de 70% par rapport à 2019.

Le laser game, les événements et les locations ont dopé le CA 2023.

Les nouvelles activités ont favorisé la hausse du chiffre d'affaire malgré des recettes en deçà de celles espérées.

La hausse est plus faible pour les visites (23%), le snack (10%) et la boutique (25%).

Le panier moyen est de 9,82€ en 2023, contre 8,40€ en 2022.

Réservation en ligne : environ 10% du CA.

	2022	2023	%
jours ouverts	121	142	17%
VISITES - ATELIERS	29 956 €	37 183 €	24%
LASERGAME/ANNIVERSAIRE	11 777 €	19 373 €	64%
TROTTINETTES		3 062 €	#DIV/0!
ACCROCOMMANDO		4 544 €	#DIV/0!
COURSE D'ORIENTATION	244 €	423 €	74%
ESCAPE GAME		750 €	#DIV/0!
PTRT		2 834 €	#DIV/0!
LOCATION et TRAITEUR	1 559 €	8 504 €	445%
EVENEMENTS	8 292 €	14 136 €	70%
BOUTIQUE	3 342 €	4 186 €	25%
SNACK	26 455 €	29 271 €	11%
CA TOTAL	81 624 €	124 265 €	52%
CA/jour ouvert	675 €	875 €	30%

○ *Les locations*

(locations de salles pour groupes et locations pour tournage).

5 groupes ont loué une ou plusieurs salles de l'hôpital de siège.

Les espaces extérieurs ont également été mis à disposition ou loués : partenariat dans l'organisation de la Fête des Voisins par le CNPE le 2 juin, location extérieure par le service communication du CNPE le 5 juillet.

Charlemont a accueilli 2 tournages :

- le 7 février, la série Théodosia (payant, 5 000€ HT)
- le 12 juillet, le court-métrage Energy (à titre gracieux, étudiants du Royal Institute for Theatre, Cinema & Sound).

○ *Les groupes*

50 groupes ont été accueillis (41 en 2022), soit 1 425 visiteurs pour diverses activités (845 en 2022).

Les ateliers et visites ludiques ont été boostés par la clientèle groupe scolaire, préférant les activités ludiques aux visites guidées (491 contre 205 en 2022).

Certains groupes ont également privilégié le lasergame (458 contre 202 en 2022) ou les nouvelles activités.

La baisse des visites guidées (414 contre 846 en 2022) s'explique aussi par des groupes plus petits.

○ *Baludik*

L'application Baludik est peu demandée et utilisée par les visiteurs.

À l'origine conçue pour proposer un jeu de piste interactif sur smartphone à destination des familles et des enfants, l'offre Baludik a été étoffée pour permettre aux visiteurs d'avoir accès à plus de contenus historiques (en français, anglais et néerlandais) au cours de la visite libre, à la façon d'un audio-guide.

Cette version était incluse dans le prix d'entrée de la Pointe Est, ce qui a permis de rentabiliser le coût de l'abonnement s'élevant à 1 500€ HT chaque année.

Cela n'a pour autant pas permis d'améliorer les statistiques de Baludik : le jeu de piste a été téléchargé 9 fois par des individuels.

De plus, des tablettes sont habituellement mises à disposition des groupes scolaires pour le jeu de piste. Or, les dernières mises à jour de l'application ne sont plus compatibles avec le système d'exploitation des tablettes. Elles ne peuvent donc plus être utilisées pour cet usage.

Baludik pourra donc être encore proposé aux individuels mais plus aux groupes. Les tablettes quant à elles, pourront servir de support de médiation lors de visites thématiques ou pendant les ateliers et visites ludiques proposés aux enfants.

○ *Le petit train*

Le Petit train a circulé d'août à septembre (départ à 14h, 15h, 16h et 17h), pendant les jours d'ouverture, avec une interruption entre le 5 août et le 16 août, en raison d'un problème de démarreur.

Il était possible de combiner la balade en Petit train à une visite de la Pointe Est pour 12€ / adulte, 8€ / enfant (6-12 ans).

482 personnes ont emprunté le Petit train, dont 67 combinés, soit un CA de 2 834€ HT.

L'activité a coûté 10 768€ HT (prestation chauffeur, réparation, assurance, carburant...).

La DSP prévoit une compensation financière au coût réel du service.

○ *La provenance des visiteurs*

Cette année, la majorité des visiteurs sont français (51% des visiteurs).

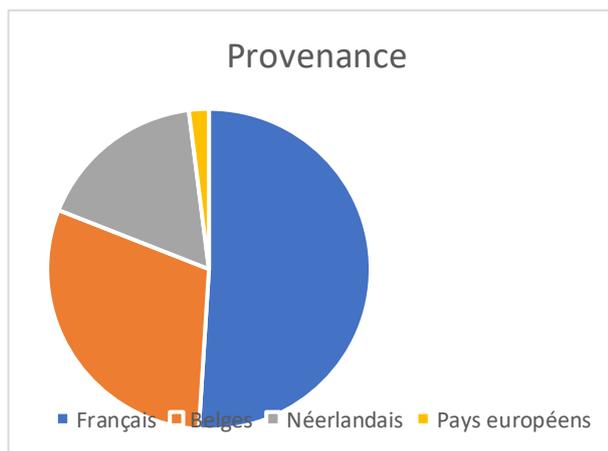
Les Belges sont également très bien représentés (30%), ainsi que les Néerlandais, malgré une petite baisse (17%).

Les 2% restants proviennent principalement de pays européens.

Les Ardennais représentent 23% des visiteurs.

Les départements des Hauts de France sont les mieux représentés (7,5%), suivis des départements voisins des Ardennes (2,5%).

Enfin, la clientèle groupe reflète les mêmes origines que la clientèle individuelle : Français et Belges, avec cette année de nombreux scolaires du territoire et des Ardennes.



4.1.4. Les événements

La programmation 2023 s'est articulée autour des Rendez-vous de l'été, de petites animations et d'événements plus importants.

Annexe n° 31 : Affiches événements + flyers

Les montants sont exprimés en TTC, les frais de personnels ne sont pas comptabilisés.

☞ Les rendez-vous de l'été

- Les nocturnes :

en partenariat avec Les Sentinelles de Charlemont, les nocturnes ont été proposées le deuxième samedi du mois, de mai à septembre (durée moyenne 2h). L'heure de départ est définie en fonction de l'heure à laquelle se couche le soleil. Exceptionnellement, la visite nocturne d'août n'a pas été proposée en raison de reconstitutions historiques organisées au même moment.

La première nocturne, proposée à l'occasion de la Nuit des musées, s'est faite aux flambeaux ; la dernière, en compagnie d'un guide en tenue XVIIe.

55 personnes ont participé à ces 4 nocturnes, soit une recette de 471€ pour un coût organisation de 125€.

- Les visites commando :

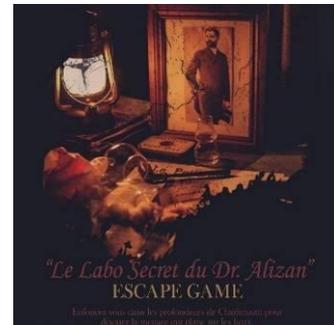
nouveauté 2023, une visite sur le thème des commandos et de l'histoire du Centre d'entraînement commando était proposée en partenariat avec l'Association des anciens du centre d'entraînement commando.

Proposées les 4^{ème} samedis des mois de juillet et août, ces visites d'une durée moyenne d'1h30, ont réuni 41 personnes, soit une recette de 361€ pour un coût organisation de 100€.

- L'escape game :

pour animer les weekends estivaux, l'escape game d'Halloween 2022, Le Labo secret du Dr. Alizan, a été proposé les samedis et dimanches de juillet et août, à raison de 2 créneaux par jour (14h et 16h).

47 personnes ont participé, soit une recette de 825€ pour un coût organisation de 0€.



- Les ateliers jeune public :

depuis 2020, des ateliers et visites pour le jeune public sont proposés.

3 thèmes ont été retenus : Je fabrique mon herbier en juin, Je crée mon Blason en juillet, Dans la peau d'un archéologue en août.

Proposés pour les enfants dès 5 ans, les mercredis après-midi de juin à août, les ateliers et visites jeune public ont réuni 24 enfants, soit une recette de 96€, pour un coût organisation de 0€.

- La visite du Fort Condé :

depuis 2022, une visite du Fort Condé au départ de Charlemont est proposée les dimanche matin de juin à septembre, à 11h (durée moyenne 1h30).

44 personnes ont participé à ces visites, soit une recette de 375€, pour un coût organisation de 0€.



☞ Animations et petits événements

- Rendez-vous au jardin :

les 3 et 4 juin, des sorties nature pour découvrir la faune et la flore, ainsi que des ateliers herboriste et fossile étaient proposés au public.

12 personnes ont participé aux animations (9 visites + 3 ateliers), soit une recette de 75€ pour un coût organisation de 0€.



- Journée champêtre :

Deux concerts étaient programmés, un barbecue était organisé et des jeux en bois ont été installés sur l'esplanade.

Malheureusement, la météo s'est montrée très défavorable (vent et averses, une tonnelle cassée) et l'événement n'a pas eu le succès escompté.

Une trentaine de personnes ont répondu présent.

376,30€ de recettes liées aux produits spécifiquement vendus pendant l'animation, pour un coût organisation de 1 429,60€ (un des deux concerts a été reporté aux Journées du Patrimoine).



- Ciné plein-air :

Top Gun Maverick a été diffusé le 29 juillet.

À l'origine prévu sur l'esplanade, la séance a dû être déplacée dans la salle de la maquette en raison d'une météo défavorable (vent et averses).

Une soixantaine de personnes étaient présentes.

L'entrée était gratuite car le ciné plein-air est organisé avec l'association Ciné ligue (séance non commerciale).

100€ de recettes au snack avant la séance, pour un coût organisation 1 772,26€ (séance + Sacem).



- Journée de la photographie : organisée le 19 août.

Quelques animations étaient proposées : un rallye photo gratuit et une visite photo au crépuscule.

4 personnes ont participé à cette visite photo, soit une recette de 36€, pour un coût organisation de 0€.

- Nuit de la chauve-souris :

Comme chaque année, une animation gratuite à l'occasion de la Nuit des chauves-souris était proposée, en partenariat avec le PNR.

Après une courte visite du site, les visiteurs découvraient les chauves-souris grâce à une présentation Powerpoint, avant de partir à leur rencontre sur le site.

21 personnes ont participé à cette nocturne.

182,80€ de recettes au snack, pour un coût organisation de 0€.

- Journées de l'Architecture :

Les 15 et 16 octobre, à l'occasion de ces journées des visites guidées du Fort Condé au départ de Charlemont étaient proposées par les Sentinelles de Charlemont.

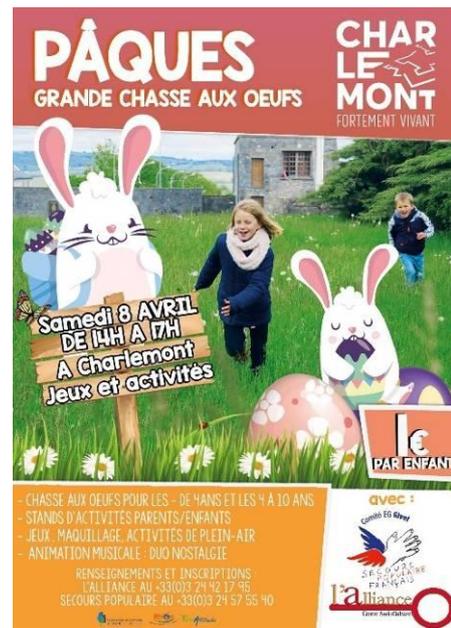
Une exposition photo, réalisée à l'occasion de la Journée de la photo, était également installée dans la première salle d'exposition du bâtiment 2.

62 personnes ont participé, soit une recette de 541€, pour un coût organisation de 175€.



☞ Evénements importants

- Chasse aux œufs de Pâques : pour l'ouverture de saison était organisée, le samedi 8 avril une chasse à l'œuf. En co-organisation avec le centre social l'Alliance et le Secours Populaire, des activités et chasses aux œufs ont été proposées. 218 enfants ont répondu présent. 199€ de recettes entrées et environ 700€ de recettes au snack, pour un coût organisation de 550€ (achat chocolat).



- Course d'obstacles : nous avons co-organisé une course d'obstacles avec la société Crazy Run, qui avait participé à l'organisation de la 14-18 en 2019.

À l'origine du projet, le Festival France OCR, se voulait être un événement sportif sur la course d'obstacle, dans 4 lieux en France. Charlemont accueillait l'une de ces éditions, le 27 mai.

Les inscriptions sur l'ensemble des courses n'ont pas ou peu décollé.

Au fur et à mesure, la société Crazy Run a annulé les autres courses du Festival France OCR, faute d'inscrits (perte de 30 à 50% d'inscrits sur les courses d'obstacles). La course de Charlemont, elle, a été maintenue, pour permettre à ce type d'événements sportifs de se maintenir dans la durée.

Le coorganisateur Crazy Run, s'est retiré pour la partie financière, et l'événement a pu être intégré dans le budget global événement pris en charge pour partie par la Communauté de Communes.

Quatre formats étaient proposés : 3km Elite, 6km loisirs, 10km loisirs ou chrono et course Kids. 212 personnes ont participé.

La veille, une journée spéciale scolaires était proposée aux écoles, collèges et lycées. Seuls 22 CM1-CM2 de Charleville-Mézières ont participé.



Le coût pour l'organisation de cet événement s'élève à 31 238,71€ TTC (24 667,06€ TTC part SPL).

L'événement a généré 10 916,87€ TTC de recettes (8 962,17€ de recettes billetterie et 1 954,70€ de recettes snack) dont 7 508,66€ TTC pour la SPL.



- Charlemont aux 17e et 18e siècles :

Un weekend de reconstitutions XVIIe-XVIIIe siècles a eu lieu les 12 et 13 août. Un campement regroupant 4 groupes de reconstitueurs était installé sur l'esplanade, ainsi que des stands pour les associations Les Sentinelles de Charlemont et Charlemont toujours plus fort, qui proposaient chacune une exposition. Les Sentinelles de Charlemont ont également proposé une visite du bastion 3.

480 personnes ont participé à ces reconstitutions, soit une recette de 6 760€ (1 264€ d'entrées visite du bastion 3 ; 5 496€ de recettes activités/snack), pour un coût organisation de 5 947,40 €.

LES 12 ET 13 AOÛT
WEEK-END HISTORIQUE

CHARLEMONT
FORTEMENT VIVANT

CHARLEMONT
AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES



Cuisine et artisanat
Campements
Expositions et visites
Démonstrations de tir

Renseignements : +33(0)3 24 56 96 87
ou sur www.charlemont.fr et sur nos réseaux sociaux



CHARLEMONT
AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

Site ouvert de 10h30 à 18h30
Animations sur l'esplanade

CHARIOT À CHOCOLAT ET TENTE ROYALE
Dégustation de chocolat aux épices, d'après une recette historique et tente royale du XVIII^e siècle - Cameleon 45

CAMPEMENTS
- **Campements et estaminet**, pour découvrir la vie quotidienne d'un foyer et d'un estaminet du XVIII^e siècle - Echo des temps passés
- **Campement militaire années 1740**, reconstitutions et démonstrations - Les Sentinelles de Charlemont
- **Bivouac du XVIII^e siècle**, vie de camp, cuisine, exercices, manèges d'armes et démonstrations de tirs - Renaissance Vauban

DÉMONSTRATIONS DE TIRS :
Canon et fusils tout au long du week-end.

ÉCHOPPE DE TAILLEUR ET ATELIER DE MENUISIER
Présentation de la mode au début du XVIII^e siècle, des matières premières à la confection des costumes en passant par les outils utilisés ; démonstration et fabrication d'objets en bois, selon les techniques de l'époque - Echo des temps passés

MUSIQUE ANCIENNE
Vieille à roue et violon baroques - La bande à Léon Lazzarini

BAL AUX SIÈCLES DES LUMIÈRES
Exposition de poupées historiques - Christine Donnard

EXPOSITIONS
Vauban et ses fortifications à travers le temps - Charlemont toujours plus fort

VISITE EXCEPTIONNELLE DU BASTION DU MOULIN
Four à pain, citernes, casemates Est, butte VEC - Les Sentinelles de Charlemont 7€ / adulte, 5€ / enfant ; combinée à une visite de la Pointe Est : 12€ / adulte, 8€ / enfant

ATELIERS JEUNE PUBLIC
La fortification bastionnée (à partir de 7 ans)
4€ / enfant, 14h et 16h, le samedi et le dimanche

ACCÈS GRATUIT
Parking vélos, motos, voitures, camping cars
Petite restauration et boissons sur place

RENSEIGNEMENTS
+33 (0)3 24 56 96 87
ou sur notre site internet : CHARLEMONT.FR




À noter : Pendant la saison, nous avons informé la Communauté, des difficultés rencontrées pour l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine. Action d'intérêt général, celles-ci ont pu connaître par le passé un réel succès à Charlemont, et à Condé, notamment grâce à la présence des troupes de reconstitution. Cependant, les disponibilités des troupes pour ces journées sont

rare. Les bénévoles de ces troupes sont moins nombreux, les troupes associatives sont souvent en animation sur leur site de rattachement, et les agendas se remplissent très vite. Au vu des difficultés rencontrées, mais souhaitant maintenir un rendez-vous annuel de reconstitution, nous avons proposé de ne plus organiser celles-ci lors des Journées Européennes du Patrimoine, mais à une autre date lors de la pleine saison, d'où l'organisation les 12 et 13 août.



- Journées du Patrimoine : les 16 et 17 septembre

Les thèmes : Patrimoine vivant et Patrimoine du sport. Plusieurs associations culturelles et sportives ont répondu présentes et ont proposé diverses activités : démonstrations sportives par le KCP et Boxing Club de Givet, visite commando et mini commando par l'ADACEC, visite du bastion 3 et exposition par les Sentinelles de Charlemont, exposition par Charlemont toujours plus fort et le club cartophile givetois.

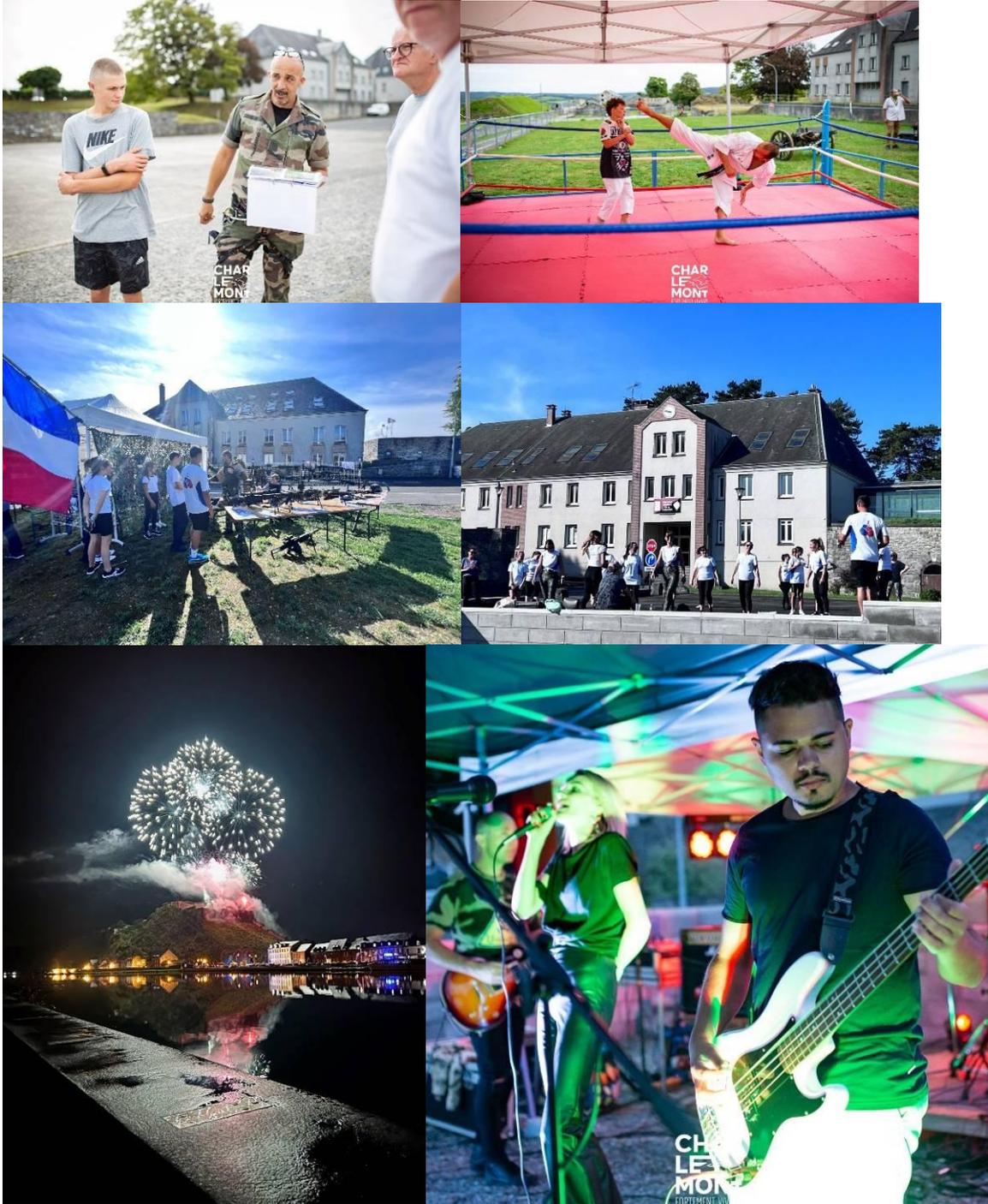
Les activités habituelles étaient également proposées au tarif groupe.

De plus, une balade au profit du Téléthon a été organisée par Charlemont et Les Sentinelles, avec la mairie de Foisches le samedi 16.

Le samedi soir, un concert d'Uranium 238 a eu lieu sur l'esplanade, juste avant le feu d'artifice.

319 personnes ont participé aux animations, soit une recette de 3 614,20 € (1 433€ activités et 2 181,20€ de recettes au snack), pour un coût organisation de 723,30€ pour la journée et 7 000€ pour le feu d'artifice.





- Halloween :

Pour clore la saison, un weekend Halloween a été organisé les 28 et 29 octobre, pour la troisième année consécutive.

Organisé dans l'Hôpital de siège, plusieurs activités étaient proposées aux visiteurs : des animations de journée (parcours hanté, maquillage, ateliers enfants, sorcières ...), des escape game, des parties de laser game et des sessions d'accrocommando.

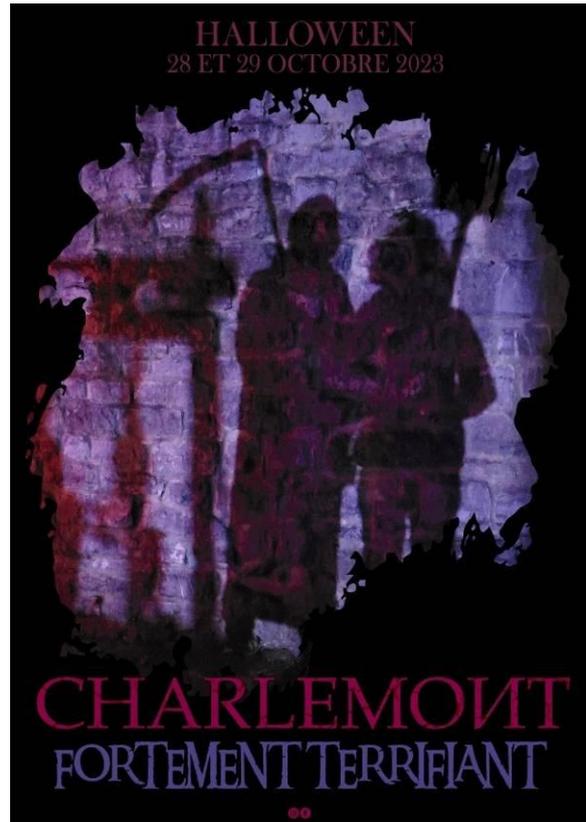
Une soirée animée par DJ Mouss était également organisée le samedi soir, de 21h30 à 1h.

L'événement a connu un beau succès, malgré une météo maussade.

963 personnes ont participé, dont 27 aux escape game, 112 aux parties de laser game, 8 à l'accrocommando et 123 à la soirée.

Une recette de 7 722,70 € (5 322€ activités Halloween et 2400,70€ de recettes au snack), pour un coût organisation de 7 232,13 €.

En 2022, 937 personnes avaient participé à l'événement (recettes de 7 450,60 €).





Ces RDV de l'été, petites animations et événements ont attiré 2 592 participants et ont généré 29 944€ TTC de recettes pour un coût de 42 721,75€ TTC (hors masse salariale et achats snack).

À ce jour, tous les événements ne sont pas rentables.

Catégorie	Nom	Date	Organisateur	Nombre de participants
Rdv de l'été	Visites nocturnes	13/05 10/06 08/07 09/09	SPL	55
Rdv de l'été	Visites commando	22/07 et 26/08	SPL	41
Rdv de l'été	Escape game	Weekend juillet et août	SPL	47
Rdv de l'été	Ateliers jeune public	Mercredis après-midi de juin à août	SPL	24
Rdv de l'été	Visites Fort Condé	Dimanches de juin à septembre	SPL	44
Animations	Rdv au jardin	03-04/06	SPL	12
Animations	Journée champêtre	15/07	SPL	30 env.
Animations	Ciné plein-air	29/07	SPL	60 env.
Animations	Journée de la photographie	19/08	SPL	4
Animations	Nuit de la chauve-souris	25/08	PNR	21
Animations	Journées de l'archi	15-16/10	SPL	62
Événements	Chasse aux oeufs	08/04	SPL/Alliance/ Secours Populaire	218
Événements	Course d'obstacles	27/05	SPL/Crazy Run	212
Événements	Reconstitution 17 ^e 18 ^e siècles	12-13/08	SPL	480
Événements	Journées du Patrimoine	16-17/09	SPL	319
Événements	Halloween	28-29/10	SPL	963

4.1.5. La publicité & communication

☞ Campagne d'affichage et de diffusion

- Affichage sur les panneaux lumineux des villes du territoire et de Charlemont,
- Installation de kakémonos sur les candélabres du Quai des fours, à Givet,
- Diffusion de 20 000 flyers dans les commerces de proximités du territoire, dans les offices de tourisme des Ardennes françaises et belges, en toute boîte sur le territoire de la CCARM,
- Diffusion de 15 000 programmes de saison, dont 13 700 en toute boîte sur le territoire de la CCARM,
- Affichage d'une bâche promouvant les dates des événements à l'école de navigation de Givet,
- Affichage sur les routes départementales pour Halloween.



☞ Salons

- Tourissima, les 27, 28 et 29 janvier 2023, à Lille, avec l'office de tourisme Val d'Ardenne.

☞ Radio-Presse

○ Spot

- Réalisation de spots radio : pour la saison, la course, les reconstitutions des 17^e et 18^e siècles, Halloween.
- Diffusion de spots radio sur Fugi FM : pour la course (22 avril – 27 mai), la saison (24 avril – 29 septembre), pour les reconstitutions des 17^e et 18^e (2 – 13 août), pour Halloween (7 – 28 octobre).
- Diffusion de spots radio sur Radio 8 : pour la saison (1^{er} mai – 3 septembre), pour la course (10 – 16 mai), pour les reconstitutions des 17^e et 18^e (6 – 12 août), pour Halloween (9 – 15 octobre).
- Jeu antenne radio 8 pour Halloween (9 – 15 octobre) : 20 pass en jeu antenne (soit 10 gagnants X 2 personnes)
- Jeu antenne Fugi FM pour Halloween (16 – 27 octobre) : 20 pass en jeu antenne (soit 10 gagnants X 2 personnes)

○ Interview

- Interviews sur Fugi FM :
 - Le 20 avril pour l'ouverture de saison et la nouveauté accrocommando,
 - Le 27 mars pour le Festival France OCR, rediffusée le 26 mai,
 - Le 14 septembre pour les JEP,
 - Le 18 octobre pour Halloween,
 - Le 26 octobre pour Halloween.
- Interviews sur Radio 8 :
 - Le 19 octobre pour Halloween.
- Interview sur Radio Bouton le 22 mars.

- Emissions TV
 - Diffusion d'une interview sur Matele pour le Festival France OCR, le 23 mai.
 - Diffusion sur France 3 Champagne-Ardenne :
 - Train des Légendes, le 1er juin,
 - Reconstitutions XVIIe-XVIIIe, le 13 août.
- Accueil journalistes/influenceurs
 - Accueil de journalistes :
 - Michelle van der Burg pour le magazine En route,
 - Philippe Jaeger et David Doyamboure pour Le Chasseur français,
 - Un journaliste de France bleu Champagne-Ardenne, accueilli pour un sujet sur l'accrocommando le 7 août.
 - Accueil d'influenceurs :
 - Le train des légendes : influenceurs et journalistes, le 1er juin,
 - Julien Geloën, le 17 août,
 - Loïc Lagarde, le 21 août.
- Articles dans l'Ardenne : **Annexe n° 32 : articles de presse**
 - « Les dix dossiers à suivre en 2023 dans le Nord Ardennes », 11/01/2023
 - « Ces jobs de plein air qui font rêver dans le nord des Ardennes », 8/01/2023
 - « A Givet, le fort de Charlemont se met en mode course d'obstacles et Ninja Warrior », 6/03/2023
 - « Charlemont prend de la hauteur », 8/03/2023
 - « A Givet, le fort de Charlemont s'anime aussi en hiver avec les Sentinelles », 12/03/2023
 - « Pointe : Rivée, Terralitude, le Charlemagne, le Cise ... Quel coût pour Ardenne Rives de Meuse », 31/03/2023
 - « Une nouvelle identité », 7/04/2023
 - « Givet : cette saison, on prend de la hauteur à Charlemont », 7/04/2023
 - « 13.6 millions d'euros d'investissements programmés cette année sur le territoire d'Ardenne Rives de Meuse », 15/04/2023
 - « S'accrocher, grimper et voler au-dessus de Charlemont », 6/05/2023
 - « Remettre l'église au milieu de Charlemont », 9/05/2023
 - « Trois idées pour profiter de la Nuit des musées dans les Ardennes », 11/05/2023
 - « Opération commando dans les Ardennes », 15/05/2023
 - « Annulation du sprint », 19/05/2023
 - « Givet : cinq bonnes raisons de surmonter les obstacles à Charlemont », 20/05/2023
 - « Givet : des obstacles, de la sueur et du bonheur à Charlemont », 28/05/2023
 - « Charlemont accueille l'appel du Général de Gaulle », 19/06/2023
 - « Charlemont est si canon », 9/07/2023
 - « Une visite par d'anciens commandos », 22/07/2023

- « Sur les traces des commandos du fort de Charlemont à Givet », 23/07/2023
- « Le train touristique, la nouvelle activité du fort de Charlemont pour découvrir la partie ouest », 2/08/2023
- « Conditionné à la météo », 31/07/2023
- « Vu du Malgré Tout : mener le combat dans la vallée », 2/08/2023
- « A Charlemont en petit train », 3/08/2023
- « Triste panne moteur à Charlemont », 10/08/2023
- « Charlemont remonte le temps », 11/08/2023
- « Le petit train va reprendre du service », 12/08/2023
- « Un saut dans le temps réussi à Charlemont », 13/08/2023
- « Vu du Malgré Tout : chassez la modernité, elle revient au galop », 14/08/2023
- « Charlemont vu à travers votre appareil photo », 18/08/2023
- « Une soirée pour tout savoir sur la chauve-souris ce vendredi », 25/08/2023
- « Une dernière visite commando ce samedi à Charlemont », 26/08/2023
- « La pluie a tout gâché », 31/08/2023
- « Découvrir Charlemont de nuit », 9/09/2023
- « Quatre trésors à découvrir », 15/09/2023
- « Le programme des Journées du patrimoine », 16/09/2023
- « Un dimanche, trois thèmes », 17/09/2023
- « Patrimoine ensoleillé, patrimoine convoité », 18/09/2023
- « Une marche solidaire depuis Charlemont », 20/09/2023
- « Un week-end pour découvrir les secrets du fort Condé », 13/10/2023
- « Un week-end épouvantable à Charlemont », 27/10/2023
- « Du gore, des cris, des frissons garantis au fort de Charlemont », 29/10/2023
- « Y aura-t-il des éoliennes au fort de Charlemont de Givet ? », 8/11/2023
- « L'objectif, c'est 100 000 visiteurs à Charlemont d'ici dix ans », 15/11/2023

☞ Web-Facebook

- Site internet dédié, et mise en avant en actualités (ouverture, événements, expositions, nouveautés 2023 ...).
- 213 publications Facebook, soit 135 543 vues et 27 902 visites de la page ; 63 Instagram, soit 1 169 vues et 812 visites de la page.
- 1 publication sponsorisée sur Facebook (trailer Halloween), pour une durée de 10 jours (18 octobre – 28 octobre) pour un budget de 200€ TTC. Cette publicité ciblait les personnes de 18 à 45 ans, dans un rayon de 55kms autour de Givet. Elle a permis de toucher 21 251 personnes.
- Jeu Facebook Radio 8 le 9 octobre : 10 pass (5 gagnants à 2 personnes)
- Encarts sur le site de Val d'Ardenne tourisme
- encarts sur le site de la CCARM
- publications sur le Facebook de la CCARM

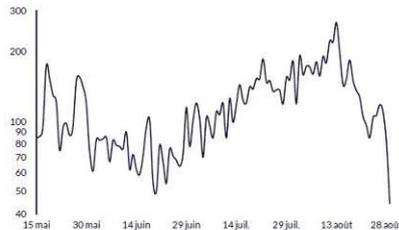
bilan d'activité annuel 2023

- campagne avec l'agence Kelcible du 15 mai au 29 août => 12 482 visites pendant la période, avec un taux d'engagement (clics) de 67%. La campagne de référencement sponsorisé portait sur les activités laser game, accrocommando et groupes. Le référencement sponsorisé a été la première source de trafic (45%), 30% pour le référencement naturel.



Trafic Global

Nombre de visites sur la période



Sessions
12 482

Taux d'engagement
67 %

Points Clés

Votre site a enregistré 12K visites au cours de la période de diffusion des campagnes.

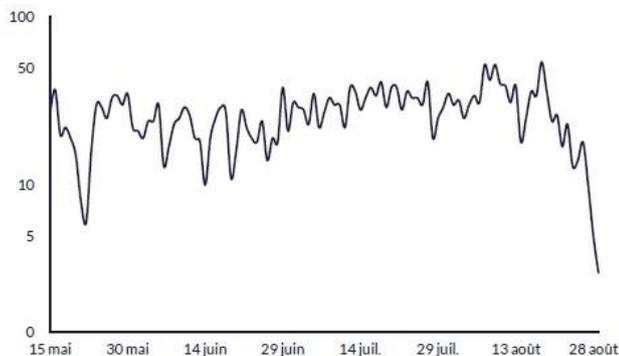
- Les **accès directs** est votre **1ère source de trafic** (37% du trafic) ;
 - La **référencement naturel** est votre 2ème source d'acquisition : 33% du trafic (4153 visites)
 - Le **référencement sponsorisé** vous a permis d'acquérir 2244 visites.
- => Google est un excellent levier d'acquisition, à lui seul il vous apporte 90% du trafic.**

Le taux d'engagement correspond à toute session où une interaction a eu lieu (scroll, clic, plusieurs pages etc.). Il est excellent : 67%

Les internautes préfèrent pour 85% utiliser un mobile pour naviguer sur votre site, la version responsive est parfaitement adaptée à la navigation sur ce type d'appareil.

Trafic pages activités

Nombre de visites sur la période



Sessions
2 188

Taux d'engagement
45 %

Points Clés

Focus pages Laser game, Accrocommando & Groupes.

- Le **référencement sponsorisé** est votre **1ère source de trafic** (45% du trafic) ;
 - La **référencement naturel** est votre 2ème source d'acquisition : 30% de trafic supplémentaire (657 visites)
 - Le **trafic direct** vous a permis d'acquérir 425 visites en plus.
- => Google est un excellent levier d'acquisition, à lui seul il vous apporte 85% du trafic.**

Le taux d'engagement correspond à toute session où une interaction a eu lieu (scroll, clic, plusieurs pages etc.). Il est excellent : 45%

Les internautes préfèrent pour 85% utiliser un mobile pour naviguer sur votre site, la version responsive est parfaitement adaptée à la navigation sur ce type d'appareil.

4.1.6. Travaux réalisés au cours de l'année

Mis à part les travaux courants d'entretien des espaces verts et de nettoyage du site, des travaux ont été réalisés en 2023 :

- Coupe et débroussaillage au portail



- Débardage et mise en sécurité





- Mise en sécurité paroi rocheuse



- Purge de végétations en maçonnerie



- Entretien des abords du passage du petit train



Par ailleurs, une veille sanitaire du monument a été réalisée.
La végétation a pris de l'ampleur sur les murs du bastion 2 et la contrescarpe de celui-ci.
Les infiltrations se poursuivent dans les salles hautes de l'HOS (côté ouest par le plafond, côté est par la façade).

De plus, une vigilance particulière est prêtée au mur d'enceinte de la poudrière de la pointe Est.

4.1.7. La nature et la description des incidents rencontrés dans l'exploitation du service

☞ Sanitaires

Les toilettes du bâtiment d'accueil et l'évacuation des eaux usées ont posé problème à plusieurs reprises cette saison. Le réseau d'eau auquel sont reliées les toilettes forme un coude à l'angle du bâtiment 3. Lors d'un weekend de forte affluence (Reconstitutions XVIIe-XVIIIe siècle des 12 et 13 août), un bouchon s'est formé après le coude, ce qui a provoqué le remplissage en amont du réseau d'eau et un échappement des eaux usées par le regard. Les toilettes ont dû être condamnées dès le samedi et les visiteurs ont été renvoyés vers les toilettes de l'hôpital de siège, qui rejoint le réseau d'eaux usées après le bouchon.

Un agriculteur est intervenu le mercredi 16 août, pour vider et tenter, sans succès, de déboucher la canalisation. La situation a finalement pu être réglée grâce aux services techniques de la ville de Rancennes qui sont intervenus le 17 août, avec un furet hydraulique.

Ce bouchon a sans doute été provoqué par le fait que l'afflux d'eau dans les canalisations n'est pas suffisant ou suffisamment régulier.

☞ Météo

Encore une fois cette année, la météo a pu impacter la fréquentation, en particulier lors d'événements. Le mois de juin a été très chaud et les mois de juillet et août pluvieux et orageux, à la période de plus forte affluence habituellement.

Cela s'est particulièrement ressenti lors de la Journée champêtre du 15 juillet et lors du Ciné plein air le 29 juillet. En effet, la météo très maussade a freiné la fréquentation lors de ces deux événements : des averses et fortes rafales de vent ont conduit à écourter/reporter les concerts du 15 juillet, et le Ciné plein air a dû être organisé en intérieur en raison du vent, trop important pour permettre l'installation de l'écran en extérieur.

Il est donc primordial de bénéficier d'un espace suffisamment vaste comme solution de repli. Le foyer pourrait convenir.

☞ Téléphone

Les téléphones fixes de Charlemont ne peuvent plus recevoir d'appels extérieurs depuis le 22 avril. Les orages ont en effet endommagé le dispositif *Beronet* permettant de faire le relai entre le réseau téléphonique interne de Charlemont et l'extérieur. La situation n'a pu être résolue depuis. Les appels extérieurs sont donc pour le moment redirigés vers le portable professionnel d'un des membres du personnel.

Jusqu'à présent, les appels extérieurs arrivaient simultanément sur les trois téléphones fixes de Charlemont (bureau, snack, laser game) ce qui multipliait le nombre de personnes susceptibles de répondre. Avec un seul téléphone, certains appels n'ont pu être pris, la personne à qui il était confié pouvant être déjà occupée avec des clients. Cette situation complique pour le visiteur l'accès à l'information.

☞ Panneau lumineux

À plusieurs reprises, le panneau lumineux a subi des dysfonctionnements. L'interface et le panneau ne communiquant plus ensemble, les informations diffusées ne pouvaient être actualisées. Dans le cadre du contrat de maintenance passé par la SPL, les interventions ont été effectuées avec un délai de quelques jours à une semaine environ. Dans le cadre de cette maintenance, le service demandait préalablement de redémarrer le panneau. La CCARM n'a pas remis à la SPL, la clé du boîtier électrique permettant le redémarrage.

Pour rappel, son coût de maintenance + abonnement s'élève à 2 293,45€ HT/an.

☞ PTRT

Le Petit train a circulé en août et septembre, avec une interruption entre le 5 août et le 16 août, en raison d'un problème de démarreur. L'entreprise COVI de Vivier au Court a été chargée du diagnostic et des réparations.

Par ailleurs, le système audio actuel du PTRT ne permettant pas de mettre à jour les commentaires (comporte les commentaires du précédent propriétaire), un système provisoire a été mis en place pour les deux mois. Le son est diffusé dans l'ensemble des wagons, à partir d'un téléphone. Cette solution, oblige le chauffeur à enclencher les pistes, et ne permet pas de diffuser sur les systèmes d'écoute individuelle, et dans plusieurs langues.

☞ Signalétique

Les visiteurs comme les années précédentes, nous ont fait part du manque de signalisation indiquant Charlemont en ville et sur le réseau routier.

À ce jour, nous attendons depuis avril, un retour de la mairie de Givet sur l'avancement du dossier de Signalisation d'Information Locale (SIL).

Par ailleurs, il n'existe pas de signalétique routière départementale indiquant Charlemont sur les routes départementales et carrefours majeurs, mis à part en bas de la route d'accès au site. Une demande d'implantation sera faite au Conseil départemental.

4.1.8. Contrôle et entretien

☞ Contrôle sanitaire

Nous avons été contrôlés par le service consommation section sécurité et qualité sanitaires des aliments, de la DDETSPP, le 10 août 2023.

Le contrôle était centré sur notre snack. Nous avons obtenu un avis satisfaisant pour notre point de restauration avec 2 remarques :

- Prévoir le nettoyage des joints de porte du réfrigérateur boissons,
- Cesser de s'approvisionner à la boucherie Maurino, jusqu'à la mise en conformité du prestataire (établissement non agréé, absence d'étiquetage et d'information d'identification, DLC/DDM).

Nous avons réajusté notre fonctionnement par rapport à ces points pour la fin de la saison. La boucherie Maurino est depuis agréée.

☞ Contrôles périodiques

Avant l'ouverture de la saison, le parcours d'accrocommando a été vérifié par la société ALPES CONTROLES.

Une vérification des installations électriques par la société SOCOTEC et des extincteurs par la société CASI a également été effectuée.

Suite au contrôle de l'aire de jeux réalisé par la société SOLEUS, l'équipe est intervenue sur les équipements jugés non satisfaisants dont les remarques portaient sur la « Présence de(s) pierre(s) dans la surface d'impact ». Un nouveau contrôle sera réalisé en 2024.



Les équipements de sécurité (EPI) et les différentes activités sont vérifiés en interne par un :

- Contrôle visuel tous les jours ;
- Contrôle fonctionnel tous les mois ;
- Contrôle principal en détail tous les ans avant l'ouverture.

Acquisition de biens par le fermier :

Désignation	Montant HT
Rider	7 815 €
6 tonnelles	6 415,50 €
Congélateur	1 623,49 €
Alarme intrusion	3 896, 88 €
Kit évac et harnais	564,20 €
Miroir de voirie	106,50 €
Etagère accrocommando	89 €
Sèche-linge	433,31 €
	20 944 €

(Annexe 33 : Factures renouvellement et acquisition de biens)

(Annexe n° 34 : Attestation d'assurance)

Les sous-traitants :

Guidap : Logiciel de caisse

Eclair Sécurité : maintenance alarme, vidéoprotection, SSI

Alpes Contrôles : vérification installations accropierre

Lumiplan : maintenance panneau lumineux

Casi : maintenance extincteurs

SMACL : assureur

Voyages Francotte : conducteur PTRT

4.2. Compte-rendu financier

(Annexe n° 35 : Grand Livre Charlemont 2023, compte d'exploitation 2023).

Notre prévisionnel, basé sur notre expérience de gestionnaire du Centre Aqualudique Rivéa et du Parc Terralitude, combiné aux historiques connus de Charlemont et du cadre définit dans le projet de contrat de DSP ne nous permet pas d'équilibrer économiquement l'année ; ce ne sera pas le cas durant les 3 premiers exercices comme nous l'avons évoqué mais l'enjeu se veut à moyen-long terme.

En 2023, la SPL a pris en charge les dépenses d'exploitation (snack, boutique, billetterie en ligne, masse salariale) et de médiation, ainsi qu'une partie des dépenses événementielles.

L'avenant à la convention de DSP prévoit la prise en charge par la Communauté du budget d'amorçage nécessaire. Pour 2023, la somme de 50 000 € HT a été versée à la SPL pour la communication et l'événementiel (hors JEP).

4.2.1. Détail par nature des charges de fonctionnement

Tout d'abord, il faut considérer cet exercice sur 12 mois et non sur 7 comme en 2022.

L'impact majeur porte donc sur la masse salariale, avec 2 salariées en CDI temps plein et 2 salariés en CDD temps plein sur 9 mois, sans oublier les 6 saisonniers prévus.

- ⇒ Masse salariale + charges + taxes
 - Budget = 217 864 €
 - Réalisé = 215 632 €

Le prévisionnel de charges, lors de l'AGO :

- ne fait point mention des dépenses afférentes à l'exploitation du Petit Train Touristique puisqu'elles nous seront remboursées par la CCARM.
- nous indiquons la somme de 30 000 € en animation/événement, relative à l'organisation de la course d'obstacles, que nous espérons compenser par les recettes de l'événement (piloté à l'équilibre).
- nous notons également les dépenses nouvelles que nous supporterons cette année :
 - 7 500 € en frais de contrat de maintenance,
 - 3 000 € pour les frais de l'exposition ; 1 000 € en transport ; 1 000 € en assurance,
 - 1 500 € de location « Baludik »,
 - 500 € d'aménagement de la réserve,
 - 1 000 € en frais de matériel d'activité pédagogique.
- Sans avoir encore cette année à reprendre les frais de publicité, nous avons prévu 3 500 €, notamment pour le référencement de nos activités avec des mots clés sur Google autour une zone géographique déterminée (idem Terralitude).

- Nos investissements commencent à peser de manière plus importante également sur une année pleine, avec les amortissements du Laser Game, des trottinettes tout terrain, du Rider, des EPI de l'accro-commando et de la vidéosurveillance à venir.

Outre les frais liés au PTRT, les 2 lignes budgétaires qui ne sont pas proches du budget sont celles des événements et de la publicité : 54 443 € de dépensé pour 33 500 € au budget. Mais tout est lié aux refacturations et subventions accordées par la Collectivité qui n'avaient pas non plus été indiquées dans note prévisionnel.

Total des charges au budget prévisionnel = 348 642 €

Total des charges à la clôture des comptes = 366 127 € (x2,15 / 2022)

4.2.2. Détail des recettes d'exploitation réparties suivant leur type

Lors de la présentation budgétaire, nous indiquions :

Du côté des recettes, après avoir été multipliées par deux avec l'arrivée de la SPL, nous espérons de nouveaux faire un X2 avec le lancement de nouvelles activités (Accro-commando, trottinette tout terrain, petit train) mais aussi au travers de la course d'obstacle.

Notre CA était piloté à 165 000 € HT, nous ne réalisons finalement que 123 537 € HT.

La COSP correspond au budget, mais nous n'avions donc pas indiqué les sommes relatives à l'avenant à la convention de DSP, aux refacturations du PTRT, au JEP, soit un montant de 61 268 €.

De fait, nos produits d'exploitation sont tout de même supérieur aux prévisions et se portent donc à 278 051 € au lieu des 259 745 € du budget.

4.2.3. Résultat de l'exercice

La saison 2023 ne correspond pas à nos attentes en terme de fréquentation et chiffre d'affaires mais les autres lignes de produits nous permettent d'avoir un résultat extrêmement proche de notre budget prévisionnel.

bilan d'activité annuel 2023

	2022	PREVI 2023	2023
PRODUITS			
Production vendue	81 625 €	165 000 €	123 537 €
Subvention d'exploitation	0 €	93 245 €	93 245 €
Autres	13 999 €	1 500 €	61 269 €
TOTAL DES PRODUITS	95 624 €	259 745 €	278 051 €
CHARGES			
Variation de Stocks	-8 841 €	0 €	4 002 €
Prestations	0 €	0 €	481 €
Fluides	239 €	1 000 €	1 147 €
Achats	43 972 €	33 800 €	30 321 €
Services Extérieurs	14 997 €	31 600 €	32 654 €
Autres Services Extérieurs	2 842 €	45 978 €	61 685 €
Impôts, Taxes et versements assimilés	5 494 €	13 389 €	13 094 €
Salaires et traitements	108 361 €	204 875 €	202 852 €
charges exceptionnelles	2 €	0 €	384 €
Dotation aux amortissements	1 844 €	16 500 €	18 007 €
Dotations aux provisions	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Autres	0 €	0 €	0 €
TOTAL DES CHARGES	170 410 €	348 642 €	366 127 €
RESULTAT	-74 786 €	-88 897 €	-88 076 €

4.3. Projection 2024

4.3.1 Date de la saison 2024

La SPL a arrêté le calendrier pour la saison 2024 avec une ouverture le 20 avril et une fin de la saison le 3 novembre.

4.3.2 Recrutement

Afin de répondre aux enjeux de développement culturel, touristique et économique du site, il s'avère nécessaire de renforcer l'équipe : investir dans le capital humain pour construire dans la durée.

Ainsi, il est proposé d'embaucher, deux personnes en CDI, dès février 2024, Messieurs Ferro et Thinot. Saisonniers au sein de la SPL/CCARM, depuis plusieurs années, ils pourront grâce à leurs compétences, assurer les missions, entre autres, de communication et médiation pour M. Ferro, et de gestion technique et entretien pour M. Thinot.

Nous avons fait état en suivi SPL d'une comparaison entre :
 CDD 9 mois = 21 924€ hors charges patronales
 CDI = 22 330 € à partir de février (24 360€ en 2025)
 Soit une différence de 406€.

Ces deux postes, permettront de compléter les besoins en matière de gestion et d'exploitation.

Cette équipe de 4 salariés, serait à compléter par 7 postes saisonniers d'avril à novembre.

4.3.3 Activités 2024

Escape game

Le permis est en cours d'instruction.

Les travaux inscrits au permis concernent le remplacement des portes et fenêtres de l'escape, les aménagements électriques des salles et du local du game master, et la conception et installation des salles de jeux.

Les travaux pourraient commencer au 1^{er} semestre 2024. Toutefois dans ces travaux, il n'est pas prévu au budget de réhabiliter le local du game master (peinture, chauffage, sanitaires...).

Nous espérons une ouverture au mois de juillet, mais sans garantie...

Nous imaginons un tarif de 20€ à 35€/personne.

Petit train routier touristique

En 2024, le PTRT pourrait circuler les grands weekends de mai (du 8 au 12, du 18 au 20), les weekends de juin et septembre à raison de trois créneaux par jour (14h, 15h, 16h) et tous les jours d'ouverture en juillet et août à raison de quatre créneaux par jour (14h, 15h, 16h, 17h).

Pour la conduite, nous devons à nouveau collaborer avec un prestataire de service.

En 2023, la prestation a coûté 8 481,82€ HT (pour 2 mois avec interruption de 10 jours).

En 2024, le coût s'élèverait probablement à plus de 20 000€ HT.

Par ailleurs, il est nécessaire de modifier le système audio qui ne fonctionne pas, pour proposer une visite de qualité aux usagers. Le devis s'élève à 4 477€ HT pour l'installation d'un nouveau lecteur audio multilingue avec transmetteur pour boîtier d'écoute individuelle.

Médiation :

Les visites guidées sont en perte de vitesse.

Jusqu'alors les visiteurs devaient choisir entre la visite libre (6€) ou guidée (7€), pour la même partie du site, la pointe Est.

Pour dynamiser, les visites guidées nous proposons de modifier l'offre.

Il s'agirait de vendre les visites à un tarif unique (7€). Ce billet permettrait aux visiteurs de découvrir librement la pointe Est, qui sera prochainement dotée de nouveaux panneaux d'interprétation, mais également de bénéficier d'une visite guidée de la partie gratuite qui elle, ne comporte pas de panneaux d'interprétation. Ainsi le visiteur bénéficiera d'une découverte complète.

Les ateliers jeune public pour les individuels sont également en perte de vitesse, c'est pourquoi nous proposons de les remplacer par un produit famille du type visite en famille avec activité ludique en fin de séance (jeu, création, ...etc). Une formule plus adaptative (selon l'actualité du site, la météo...) qui serait proposée les mercredis de juillet et août, et lors des

petites vacances, et qui se différencie des ateliers pédagogiques proposés aux scolaires.

☞ Programmation 2024 :

Un pré-programme de saison avec de petites animations et des évènements plus importants a été élaboré.

20 avril : chasse à l'œuf pour l'ouverture de saison

18 mai : première nocturne des Sentinelles à l'occasion de la nuit des musées

19 mai : journée sport et fête à Charlemont (course fun Boue/Bière/Mousse) avec différents formats et animations musicales.

2 juin : visite nature à l'occasion des rendez-vous aux Jardins sur les 5 sens.

16 juin : atelier à l'occasion des journées de l'archéologie

En juillet : une journée champêtre avec présence d'artisans

Fin juillet/début août : ciné plein air ?

3^e weekend d'août : pièce de théâtre (si Monte Cristo n'a pas lieu)

19 août : animation à l'occasion de la journée de la photographie

16 ou 23 août : nuit de la chauve-souris

Septembre : 80^e anniversaire de la libération

21-22 septembre : Journées du Patrimoine

Mi-octobre : repas dégustation et architecture à l'occasion des journées de l'architecture

26-27 octobre : Halloween

Visites nocturnes, natures et commando pendant toute la saison.

Par ailleurs, la Communauté de Communes travaille sur le projet culturel de territoire. Dans ce cadre, trois évènements pourraient venir compléter la programmation imaginée :

- 1^{er} juin : traversée en high line au-dessus de la Meuse, au départ de Charlemont, suivie d'une soirée avec DJ sur la place d'Armes.

- 7 juillet : visite théâtralisée gourmande (7 kms à Charlemont et Condé).

- 17 et 18 août : pièce de théâtre d'après Le comte de Monte-Cristo.

Les cadres organisationnel, juridique et financier de ces évènements doivent encore être définis.

4.3.4 Communication

Améliorer notre communication passe par la refonte du site internet. Il est nécessaire de travailler à rendre le site plus esthétique et plus ergonomique avec une arborescence optimisée, type Terralitude.

La reprise des contenus permettra d'améliorer le référencement naturel. Des campagnes spécifiques complémentaires seront probablement nécessaires par la suite, mais les résultats de celles-ci ne se mesureront qu'à long terme.

La société Isics qui a réalisé le site internet de Terralitude et qui le gère, a établi un devis qui s'élève à 5 709€ HT (+1 120 € HT options gestion multilingues et reprise des contenus).

Signalétiques :

Dès 2024, la Communauté prévoit la fabrication et la pose de la nouvelle signalétique. Il est prévu des panneaux de signalétique conceptuelle, de signalétique directionnelle et de signalétique patrimoniale.

Projets 2024 et au-delà

D'autres projets à plus long terme restent encore à évoquer.

L'équilibre financier à venir dépend des investissements majeurs restants à définir et engager.

Les projets :

- l'hébergement,
- la réhabilitation du foyer,
- la scénographie de la pointe Est,
- le bâtiment 2 (locaux sociaux, rapport Dekra)
- l'amélioration des salles de l'hôpital de siège (fibre optique, acoustique, jauge)
- l'accroissement (subvention CC jusque 2025, projet de parcours enfants et adultes à voir avec compatibilité bike park),
- le bike park (présentation, unique en France).

4.3.5 Budget 2024

L'avenant n°1 à la convention de Délégation de Service Public relative à la gestion et à l'exploitation de Charlemont, prévoit une prise en charge du budget d'amorçage sur trois ans. Pour 2024, dernière année, il est prévu un budget de 34 000€ HT pour les événements ; la SPL prenant en charge l'exploitation, la médiation, et la communication.

Domaines	Porteur	Date transfert
Médiation	SPL	Dès 2023
Communication	SPL	Dès 2024
Exploitation	SPL	Dès 2022
Evènement	CCARM	Dès 2025

Afin d'assurer la réussite du transfert d'exploitation à la SPL, il serait bon de maintenir le budget d'amorçage de 2023, pour l'année 2024 soit 50 000€ HT.

Du côté des recettes :

- Après avoir été multipliées par deux à l'arrivée de la SPL, nous espérions de nouveaux faire un x2.

Mais l'année 2023 n'a pas été à la hauteur de nos ambitions de chiffre d'affaires, faute à une croissance de la fréquentation qui n'est pas aussi rapide que prévue et d'une météo qui n'était pas au beau fixe sur la période la plus importante.

Nous pensons pouvoir faire croître le CA de 16% en 2024 (sans toutefois approcher nos précédents objectifs) et nous travaillons pour améliorer notre

visibilité : renouveau du site internet, campagne de référencement naturel + sponsorisée, événements, signalétique routière (en ville + RD) nous l'espérons enfin cette année ...

- La COSP augmente en lien avec les indices de référence ;
- Conformément à l'avenant au contrat, les subventions octroyées par la CCARM pour les événements/animations/communication passent de 50 000 € à 41 667 € ;
- La subvention d'équilibre concernant l'exploitation du PTRT augmente en fonction de notre prévisionnel coûts-recettes.

Du côté des charges :

- Nous avons appris (la veille de notre Conseil d'Administration) que la CCARM avait décidé lors de son vote de budget de nous refacturer les dépenses d'électricité de Charlemont (du bâtiment 2 a priori) mais nous n'avons aucune idée du montant que cela représente, donc aucune valorisation dans notre budget, sachant qu'aucun bâtiment n'est isolé correctement à ce jour ; c'est une « passoire thermique » (aucun travail d'isolation entrepris depuis notre arrivée en 2022, si ce n'est par nous pour une salle de réunion).

- Les achats sont proches du montant de 2023.

- L'augmentation des services extérieurs se caractérise par l'exploitation du PTRT, les coûts de maintenance que nous devons prendre totalement en charge désormais et le coût de l'assurance qui a fortement augmenté avec le nouveau contrat.

- Bien que nous ayons embauché 2 salariés en CDI, les charges salariales et taxes afférentes restent proches de 2023 ; c'est surtout l'impact des augmentations de salaires de la branche du sport (au 1^{er} janvier 2024) qui majore les salaires bruts.

Hors frais de participation au fonctionnement du siège, le résultat prévisionnel de Charlemont (-107 903 €).

bilan d'activité annuel 2023

	2022	2023	Prévi AGO 2024
PRODUITS			
Production vendue	81 625 €	123 537 €	143 750 €
Subvention d'exploitation	0 €	93 245 €	98 755 €
Autres	13 999 €	61 269 €	61 567 €
TOTAL DES PRODUITS	95 624 €	278 051 €	304 072 €
CHARGES ET CONSOMMATIONS			
Variation de Stocks	-8 841 €	4 002 €	0 €
Prestations	0 €	481 €	500 €
Fluides	239 €	1 147 €	21 400 €
Achats	43 972 €	30 321 €	32 205 €
Services Extérieurs	14 997 €	32 654 €	52 636 €
Autres Services Extérieurs	2 842 €	61 685 €	58 668 €
Impôts, Taxes et versements assimilés	5 494 €	13 094 €	13 892 €
Salaires et traitements	108 361 €	202 852 €	213 775 €
charges exceptionnelles	2 €	384 €	400 €
Dotations aux amortissements	1 844 €	18 007 €	17 000 €
Dotations aux provisions	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Autres	0 €	0 €	0 €
TOTAL DES CHARGES	170 410 €	366 127 €	411 975 €
RESULTAT	-74 786 €	-88 076 €	-107 903 €

Le problème est de taille...

La SPL a choisi de prendre l'exploitation de Charlemont pour diversifier ses activités et être moins dépendant des aléas autour de l'exploitation de Rivéa, tout en sachant ne pas atteindre un équilibre budgétaire avant l'année 2025. Mais nous en sommes loin ... sachant par ailleurs que les subventions de la CCARM (événements ...) s'arrêtent contractuellement à la fin de l'exercice 2024.

Nous n'avons pas de perspectives à court terme pour un développement du site tel qu'il avait été évoqué au contrat : pas de mise à disposition ou de travaux commencé concrètement pour l'hôpital de siège (salles hautes et basses + foyer pour les réceptions), pour les bâtiments 17 et 21 (hébergement & restauration), pour le bâtiment 2 (bureaux).

Alors oui, nous sommes au fait de toutes les problématiques du site ...

Oui, nous misons beaucoup sur le projet de Bike Park...

Mais nous alertons d'ores et déjà car la SPL ne pourra pas tenir une année de plus (2025) dans de telles conditions.

4.4. Volet environnemental

Ce volet tend à décrire les mesures mises en œuvre pour garantir la protection de l'environnement et l'insertion par l'activité économique dans le cadre du contrat.

- Nous avons de nouveau organisé des sorties nature, ateliers herbier et fossile à l'occasion des Rendez-vous au jardin les 3 et 4 juin.
- Plusieurs ateliers herbier à destination des individuels, des scolaires et centres aérés ont également été proposés pendant la saison.
- Une partie des décors Halloween proviennent de récupération (brocantes, braderie ...).
- Nuit de la chauve-souris avec le PNR pour faire découvrir et sensibiliser le public.
- Composteur et tri des déchets.
- Vente de formule anti-gaspi au snack.
- Achat de drapeau mesh grand vent plus résistant dans la durée.
- Cartouche Brita 1 200 litres pour filtrer l'eau de l'évier du snack.
- Eco pâturage : dans le fossé impérial.
- Récupération de l'eau de pluie qui est utilisée pour nettoyer l'outillage, les trottinettes, le Berlingo ...

CHAPITRE 5 : BILAN 2023 siège

Fonctionnement

La SPL Rives de Meuse, constituée le 23 juin 2011, par la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse (CCARM) a pour vocation de gérer des équipements sportifs et de loisirs sur le territoire de la CCARM.

Société de droit privé, ses actionnaires sont la CCARM à 75,262%, les villes de Givet, Fumay, Fromelennes, Rancennes, Chooz, Vireux Molhain, Vireux Wallerand, Hargnies, Revin et le SIVOS Terre Querelles à hauteur de 2,249% chacun.

La SPL Rives de Meuse collabore donc directement avec les services de la CCARM et rend compte au Conseil d'Administration de la société (9 Administrateurs dont un désigné Président) à l'Assemblée Spéciale des représentants des communes nouvellement entrées dans le capital de la SPL et au Conseil de Communauté de la CCARM.

Deux collaborateurs travaillent au siège de l'entreprise, le Directeur Général, et la secrétaire de direction (30% de son temps de travail affecté au siège et 70% à Rivéa)

Les contrats

La CCARM a confié à la SPL Rives de Meuse :

- La gestion du centre aqualudique Rivéa, à Givet, par voie d'affermage du 17 juillet 2011 au 16 juillet 2016, par la convention n°11 MS 02 04.
 - La gestion du Parc de loisirs Terraltitude, à Fumay, par voie d'affermage du 25 juin 2011 au 30 septembre 2016, par la convention n°11 MS 01 04.
- Le 15 juillet 2016, la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, a renouvelé les contrats de DSP pour les années 2016 à 2023.
- La gestion de Charlemont, à Givet, par voie d'affermage du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2032 septembre 2016.

Ainsi, la SPL Rives de Meuse a choisi lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2022 de répartir ses coûts de fonctionnement du siège sur ses trois sites en gestion selon la règle : 50% sur le Centre Aqualudique Rivéa, 25% sur le Parc TERRALTITUDE et 25% sur CHARLEMONT.

5.1. Les faits marquants de l'année

AGE / intégration de Revin au capital

Le 17 janvier 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire adopte à l'unanimité l'intégration de la ville de Revin au capital social de l'entreprise (par le rachat de 1 012 actions d'une valeur totale de 10 120 € à la CCARM) et la modification des statuts qui en découle.

Réunions de suivi SPL 2023

7 réunions se sont tenues en plus des Conseil d'Administration et des Assemblées Générales, aux dates suivantes : 17 janvier, 30 mars, 11 mai, 6 juin, 6 septembre, 29 novembre, 13 décembre.

(Annexe 36 : ordre du jour des réunions).

Licenciement de M. BOURGES du poste de Directeur de Rivéa

Monsieur Frédéric BOURGES a pris ses fonctions le 28 novembre 2022. Il a été mis à pied le 28 mars 2023 et licencié le 15 avril pour faute grave (non contestée à ce jour).
Pas de successeur avant 2024.

Validation des comptes annuels 2022 et du budget prévisionnel 2023

Lors du Conseil d'Administration du 11 mai 2023 puis de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2023, approbation et validation des comptes annuels 2022 de la société par le Conseil d'Administration et le Commissaire aux Comptes.

Le 6 juin, le budget prévisionnel 2023 est adopté par l'assemblée en tenant compte de la situation économique et financière de l'entreprise connue à cette date.

Transmission des rapports annuels d'activité 2020, 2021, 2022

Nous avons remis à la CCARM et à la Préfecture nos rapports d'activité :

- Le 21 avril 2023 pour les rapports 2020 et 2021
- Le 18 septembre 2023 pour le rapport 2022

Reconduction des contrats de DSP

La fin des contrats de DSP de Rivéa (le 16/07/2023) et de Terraltitude (le 30/09/2023) ont nécessité un gros travail afin de s'accorder avec la CCARM sur de nouveaux contrats.

Constitution d'un groupe de travail composé de Messieurs VISCARDY, WALLENDORFF, GILLAUX, DEFORGE, DENIS, WALTER pour la SPL.

La refonte des articles a été travaillé par les 2 parties sur les points administratifs, techniques, économiques, juridiques.

Cela a nécessité également de se projeter sur les 10 prochaines années de Rivéa afin d'acter le compte GER financé par la Communauté.

Signature du nouveau contrat de DSP Rivéa 2023-2033 le 6 juillet 2023.

Signature du nouveau contrat de DSP Terraltitude 2023-2028 le 26 septembre 2023.

Préparation des marchés publics pour l'entretien de Rivéa et pour les assurances de la société

Monsieur WALTER s'est chargé, avec l'appui des services de la Communauté, de rédiger ces marchés publics, une première concernant celui de l'assurance – particulièrement complexe, de les faire paraître, de les analyser et de les soumettre aux délibérations.

La CAO concernant la prestation pour le nettoyage et l'entretien du centre aqualudique s'est tenue le 6 décembre 2023.

Les membres de la commission ont retenu la société SAS LUSTRAL (déjà titulaire du marché précédent) pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2027.

Concernant le marché de l'assurance, une seule offre a été déposée, par la société d'assurance SMACL (notre prestataire historique).

Nous avons signé une offre portant sur la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026.

Réunions du CSE 2023

5 réunions se sont tenues avec les membres titulaires du CSE.

Les comptes rendus sont en **Annexe 37**

Volet environnemental

- Nous sommes attentifs à l'utilisation du papier brouillon, aux impressions en recto-verso et en noir et blanc
- Tout notre mobilier est issu d'achat de produits d'occasion.

5.2. Compte-rendu financier siège SPL

(Annexe 38 : Grand Livre siège 2023, compte d'exploitation 2023)

5.2.1. Détail par nature des charges de fonctionnement

Nous indiquons lors de la présentation du budget prévisionnel en Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2023 :

Au global, les charges sont quasi similaires à 2022.

- ⇒ Moins de dépenses que prévu en carburant, en achats et en entretien.
- ⇒ Nous n'avons pas anticipé les frais de publicité pour les marchés public mais cela est compensé par des baisses sur les autres services extérieurs.
- ⇒ La baisse sur les salaires, charges sociales et taxes afférentes est bien au-delà de ce que nous avons imaginé avec la bascule de M. GAULT sur Terralitude puisque nous avons également réparti les charges liées à Mme LODÉ sur Rivéa en cours d'année (cf. précédemment).

⇒ Le total des charges est de 188 795 €, contre 209 938 € en 2022 et 216 425 € au prévisionnel 2023.

5.2.2. Détail des recettes d'exploitation réparties suivant leur type

Nous indiquons : pas de recettes en perspective.

⇒ Reçu 22 € de produits divers (remboursement de ticket restaurant).

5.2.3. Résultat de l'exercice

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	PREVI 2023	2023
TOTAL DES PRODUITS	0	3 631	202 446	40 658	223	1 345	0	2 685	181 214	40 355	116 260	728	0	22
CHARGES ET CONSOMMATIONS														
Fluides	0	0	43	721	641	254	0	675	516	931	948	1 353	1 800	1 130
Achats	1 784	3 595	7 486	1 721	1 382	1 397	2 004	988	2 399	1 110	4 666	8 924	4 050	1 897
Services Extérieurs	3 099	14 761	25 646	9 866	7 446	4 387	3 744	3 682	2 912	2 736	2 540	2 166	3 650	3 016
Autres Services Extérieurs	9 935	59 255	302 420	43 659	41 528	45 391	58 832	46 494	140 430	53 314	47 792	54 789	60 320	58 573
Impôts, Taxes et versements assimilés	980	355	7 536	10 333	5 411	11 665	11 093	22 834	18 583	13 373	14 016	14 170	18 414	10 442
Salaires et traitements	51 378	121 172	75 525	101 654	162 265	158 459	150 163	166 425	160 544	119 751	126 939	123 311	122 024	107 549
frais financiers	761	2 297	1 450	428	13	0	0	133	0	43	32	35	0	22
Autres	0	58 334	2 693	9 796	748	581	828	5 809	3 558	5 907	5 503	5 192	6 167	6 167
TOTAL DES CHARGES	67 938	259 769	422 799	178 178	219 433	222 134	226 664	247 041	328 942	197 166	202 435	209 938	216 425	188 796
RESULTAT NET	-67 938	-256 137	-220 353	-137 520	-219 210	-220 789	-226 663	-244 356	-147 728	-156 811	-86 175	-209 210	-216 425	-188 774

Le pilotage était de -216 425 € ;
Nous réalisons – 188 774 €.

5.3. Projection 2024

Pas de recettes en perspective. Cependant, nous allons de nouveau obtenir des remboursements de la part de Monsieur GUIBERTEAU.

Au global, les charges sont quasi similaires à 2023.

Simplement, nous pouvons préciser:

- Légères augmentations prévisibles des achats, des honoraires, des dépenses de formation (2 400 € pour le CSE), des coûts d'assurance et de taxe AGEFIPH.
- Baisse des charges salariales correspondant à Mademoiselle LODÉ dont la répartition à compter du 1^{er} avril sera la suivante : 80 % pour Rivéa (directrice adjointe), 20% restant au siège.

	2019	2020	2021	2022	2023	PREVI 2024
TOTAL DES PRODUITS	181 214	40 355	116 260	728	22	865
Fluides	516	931	948	1 353	1 130	1 700
Achats	2 399	1 110	4 666	8 924	1 897	3 050
Services Extérieurs	2 912	2 736	2 540	2 166	3 016	3 499
Autres Services Extérieurs	140 430	53 314	47 792	54 789	58 573	63 270
Impôts, Taxes et versements assimilés	18 583	13 373	14 016	14 170	10 442	14 846
Salaires et traitements	160 544	119 751	126 939	123 311	107 549	97 056
frais financiers	0	43	32	35	22	0
Autres	3 558	5 907	5 503	5 192	6 167	5 000
TOTAL DES CHARGES	328 942	197 166	202 435	209 938	188 796	188 421
RESULTAT NET	-147 728	-156 811	-86 175	-209 210	-188 774	-187 556

CHAPITRE 6 : COMPTES ANNUELS 2023 SPL RIVES DE MEUSE**6.1. Synthèse budget 2023**

En AGO du 6 juin 2023, nous indiquions :

Le budget prévisionnel est extrêmement difficile à piloter puisqu'au-delà de la réussite commerciale ou non (le CA de la période de mai à fin octobre notamment), les enjeux économiques dépendent particulièrement des futures nouvelles COSP de Rivéa et Terralitude ainsi que des coûts énergétiques de Rivéa.

À ce jour, la marge d'erreur reste potentiellement importante.

Sur la base des perspectives présentées, nous aurions un budget 2023 présentant un résultat déficitaire (- 48 164 €) mais cela nous permettrait tout de même de présenter un résultat net cumulé depuis la création de la SPL toujours positif (+ 6 139 €).

prévi 2023	SIEGE	RIVEA	TERRALTITUDE	CHARLEMONT	TOTAL
TOTAL DES PRODUITS	0	1 976 150	566 645	259 745	2 802 540
TOTAL DES CHARGES	208 912	1 827 097	466 053	348 642	2 850 704
RESULTAT NET	-208 912	149 053	100 592	-88 897	-48 164

- Les ventes de marchandises, 235 129 €, ont augmenté de 21,6% par rapport à 2022 : année complète pour Charlemont et année record pour le CA du snack de Rivéa.
- Les ventes de services (entrées), 1 009 482 €, sont quasi identiques à 2022 (-302 €) malgré l'année pleine de Charlemont et le retour à la croissance de Rivéa. Elles sont impactées notablement par la baisse du CA de Terralitude. À noter, le CA record du bowling de Rivéa.
- Le Chiffre d'Affaires global est de 1 244 611 €, soit en augmentation de +3,5% / 2022.
L'historique sur 5 ans permet de constater les variations par rapport à l'année de référence, 2019 : + 76,5 K€ pour Terralitude et - 43,8 K€ pour Rivéa.
- Le total des revenus s'établit donc à 2 825 513 € (+187 980 €).
Cette variation s'explique majoritairement par les subventions (+146 224 €) : augmentation des COSP (+122 591 €) et « aide gaz/elec » (+23 633 €).
- Les charges de fonctionnement (1 406 575 €) ont augmenté de 6,1 % (pour un CA global de + 3,5%) soit +8 891 € (historique : 2019 = 1 009 900 € ; 2020 = 802 7000 € ; 2021 = 852 400 € ; 2022 = 1 325 684 €), dont +53 K€ pour Charlemont en année pleine.
- Les coûts de l'énergie pour Rivéa ont augmenté de 53 927 € pour se porter à un total de 544 428 € (pour rappel, 273 275 € en 2019).

bilan d'activité annuel 2023

- Les frais de sous-traitance, 10 864 €, correspondent intégralement à l'exploitation du PTRT de Charlemont (prestataire Francotte).
- Après avoir fortement augmentées en 2022 (+ 95 889 €), les dépenses d'entretien-réparation diminuent de 36 582 € en 2023.
- L'assurance augmente de 14 606 € : Charlemont sur 12 mois et révision de la prime de Terralitude sur le CA de 2022.
- Les frais de personnel extérieur (+ 7 271 €) correspondent notamment au personnel de la société Lustral et à la mise à disposition du personnel communautaire pour le soutien informatique.
- La forte augmentation des « intermédiaires et honoraires », + 44 022 €, correspond aux prestataires d'événements-animations sur Charlemont notamment avec la course d'obstacles.
- L'augmentation des frais de publicité, +17 627 €, est liée aux dépenses de Charlemont (pour partie compenser par COSP).
- Les impôts et taxes ont augmenté de 5 773 € soit +8,1%, du fait notamment des taxes assises sur les salaires.
- Les salaires bruts ont augmenté de 135 481 € (dont 81K€ liés à Charlemont sur année pleine, + les 2 augmentations annuelles des salaires de la branches du sport).
Les charges sociales ont augmenté de 34 154 € (comprenant la fin du BER et ses exonérations à Terralitude).
Fin des dernières aides Covid/URSSAF début 2022 qui étaient de 7 099 €.
Le total des dépenses de personnel augmente de +181 619 € pour se porter à 1 177 651 €.
Elles sont bien maîtrisées par rapport à la situation.
- Les dotations aux amortissements augmentent de 9,5%, + 9 588 €. Les nouveaux investissements portent essentiellement sur un véhicule pour Terralitude et du matériel pour Charlemont (dont tonnelles).

RESULTAT 2023	SIEGE	RIVEA	TERRALITUDE	CHARLEMONT	TOTAL	
TOTAL PRODUITS	22	2 030 343	553 281	278 051	2 861 697	selon cabinet DUMONT ≠ 565 €
TOTAL CHARGES	187 865	1 867 096	477 717	366 127	2 898 805	
RESULTAT NET	-187 843	163 247	75 564	-88 076	-37 108	

Le résultat de l'exercice 2023 est de – 36 543 €.

La situation est donc un peu meilleure peut-on dire que prévue.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
TOTAL DES PRODUITS		2 175 148 €	2 117 779 €	1 968 867 €	2 011 590 €	2 178 866 €	2 156 101 €	2 345 721 €	1 331 715 €	1 711 914 €	2 643 634 €	2 861 697 €
TOTAL DES CHARGES		2 321 478 €	2 050 884 €	1 975 825 €	1 996 245 €	2 159 566 €	2 167 128 €	2 321 841 €	1 545 401 €	1 677 117 €	2 572 244 €	2 898 805 €
RESULTAT NET : BENEFICE OU PERTE	39 285 €	-146 330 €	66 895 €	-6 959 €	15 345 €	19 301 €	-11 026 €	23 880 €	-52 275 €	34 797 €	71 390 €	-36 543 €
RESULTAT NET CUMULE	39 285 €	-107 045 €	-40 150 €	-47 109 €	-31 763 €	-32 463 €	-23 489 €	391 €	-51 884 €	-17 087 €	54 303 €	17 760 €

Depuis la création de la SPL, le résultat net cumulé passe de +54 303 € à fin 2022 à +17 760 € au 31 décembre 2023.

La capacité d'autofinancement diminue de 100 143 € du fait de ces résultats pour s'établir à 74 664 €, ce qui laisse une situation saine à ce jour, avec un solde de trésorerie 2023 à 384 K€.

6.2. Synthèse Projection 2024

PREVI BUDGET AGO 2024	SIEGE	RIVEA	TERRALTITUDE	CHARLEMONT	TOTAL
TOTAL PRODUITS	0	2 147 208	636 333	304 072	3 087 613
TOTAL CHARGES	188 301	2 028 718	570 022	411 975	3 199 016
RESULTAT NET	-188 301	118 490	66 311	-107 903	-111 403

Le budget prévisionnel est largement déficitaire : - 111 403 €.

Il y a moins d'incertitudes que pour les prévisionnels 2020, 2021, 2022 et 2023, ce qui ne tend pas à rassurer la perspective, d'autant que les budgets réalisés sont souvent très proches des budgets prévisionnels.

Les résultats de Rivéa et de Terraltitude ne couvrent pas les frais de fonctionnement du siège (contrairement à 2014, 2016, 2017, 2019, 2021, 2022). C'est potentiellement lié à des prévisionnels budgétaires de contrat de DSP qui sont trop proches du juste équilibre économique (COSP calculée pour 0€ de bénéfice) et donc, le moindre facteur modifiant cet équilibre à un impact immédiat sur le résultat d'ensemble.

On ne peut compter que sur le fait de générer lors des prochaines années un chiffre d'affaires qui soit supérieur à ce qui a été piloté lors de la signature des 2 contrats de DSP.

À cela s'ajoute les difficultés exposées ci-avant pour Charlemont... nous sommes face à un avenir court et moyen terme assez délicat voir inquiétant.

Le résultat net cumulé depuis la création de la SPL au 31 décembre 2024 serait déficitaire à hauteur de - 93 643 €.

ANNEXES

RIVEA

1. PLANNING DES ACTIVITES ET FLYERS TARIFS HORAIRES 2023
2. ORGANIGRAMME 2023
3. TABLEAU FREQUENTATION 2023
4. VENTE ET CA MENSUEL PAR ARTICLE (DONNEES ELISATH)
5. CA MENSUEL HT PAR FAMILLE
6. ARTICLES DE PRESSE
7. RELEVÉ JOURNALIER DES TEMPERATURES DES BASSINS
8. TABLEAU FINANCIER RIVEA
9. FACTURE RENOUELEMENT DU PRIMO EQUIPEMENT
10. FACTURE ACQUISITION DE BIENS
11. RAPPORTS DES VERIFICATIONS ET COPIE DU REGISTRE DE SECURITE
12. TABLEAU DE BORD
13. CONTRAT DE MAINTENANCE
14. GESTION ADMINISTRATIVE DES CONTRATS PASSES AVEC DES TIERS
15. ATTESTATION D'ASSURANCE
16. GRAND LIVRE RIVEA 2023
17. CAHIER DES RECLAMATIONS

TERRALTITUDE

18. FLYERS TARIFS HORAIRES TERRALTITUDE 2023 + GRILLE TARIFAIRE
19. METEO 2023
20. ORGANIGRAMME 2023
21. FREQUENTATION ET CA MENSUEL DU PARC EN 2023
22. ARTICLES DE PRESSE
23. RAPPORT KELCIBLE
24. FACTURE RENOUELEMENT DU PRIMO EQUIPEMENT & ACQUISITION DE BIENS PAR LE FERMIER
25. RAPPORT DE VERIFICATION
26. FACTURES DES TRAVAUX REALISES
27. CONTRAT DE MAINTENANCE
28. ATTESTATION ASSURANCE
29. GRAND LIVRE TERRALTITUDE 2023, COMPTE D'EXPLOITATION 2023

CHARLEMONT

30. ORGANIGRAMME 2023
31. FREQUENTATION & CA MENSUEL 2023
32. AFFICHES EVENEMENTS + FLYERS
33. ARTICLES DE PRESSE
34. FACTURE RENOUELEMENT DU PRIMO EQUIPEMENT ET ACQUISITION DE BIENS
35. ATTESTATION D'ASSURANCE
36. GRAND LIVRE CHARLEMONT 2023, COMPTE D'EXPLOITATION 2023

SPL

37. ORDRE DU JOUR DES REUNIONS SPL
38. COMPTE RENDU REUNIONS CSE
39. GRAND LIVRE + COMPTE D'EXPLOITATION 2023